

MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 17 - Octobre 79

VOTRE VILLE

L'ORCHESTRE MUNICIPAL



(voir page 15)

SOMMAIRE

- Transports en commun :
à votre service (P. 2 à 5)
- Rentrée scolaire :
les carences de l'Etat (P. 6 et 7)
- Bureau d'Aide Sociale :
un secteur en expansion (P. 8)
- Réhabilitation du centre ville :
le rôle de l'ARIM (P. 10)
- Le tour des quartiers :
Figuerolles, Terrain Gély, Paul Valéry
(P. 11 à 14)
- Nos jeux Page 23
- En dernière page :
le billet du Maire



SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRAINE
DE TRANSPORT URBAIN



Un service public de qualité accessible à tous

Le 1^{er} janvier 1979, la ville a pris le contrôle des Transports Urbains grâce à la Société Montpelliéraine de Transport Urbain (S.M.T.U.). Près de deux ans d'efforts ont été nécessaires pour reprendre la concession des transports urbains à la Société privée qui les exploitait. Maintenant grâce à la formule de la Société d'Economie Mixte, les comptes sont clairs. La Ville entend assurer, en toute connaissance de cause, une politique favorable aux transports en commun.

En décembre 78, 10.000 Montpelliérains se sont rendus à l'Exposition consacrée aux transports et à la circulation. Plus de 1.000 d'entre eux ont exprimé leurs souhaits par écrit sur les registres mis à leur disposition.

C'est à ces souhaits, qui sont les vôtres, ainsi qu'aux nombreuses demandes que je reçois à la Mairie ou au cours de mes permanences dans les quartiers, que nous nous sommes efforcés de répondre.

Vous trouverez ci-après la liste des principales «nouvelautés» mises en place depuis 1 an et pourrez juger de l'action de la Ville et de la S.M.T.U.

1—Création de la ligne 12 : Comédie - Cité Mion
2—Extension de la ligne N° 10 par les Aubes jusqu'au Polygone et à la Comédie.
3—Amélioration des fréquences en semaine sur les lignes 4 et 9 et le Samedi sur les lignes 2 et 5, le Dimanche sur les lignes 4 et 2 (avec prolongation jusqu'à la Paillade)
4—Création d'une carte scolaire hebdomadaire de 8,00 F. et mensuelle à 15,00 F.
5—Correspondances gratuites pendant 1 heure sur toutes les lignes.
6—Carte mensuelle pour les salariés, la moins chère de France.

En parallèle, la S.M.T.U. a entrepris de repindre tous les autobus à de nouvelles couleurs plus gaies, de leur donner des noms Occitans, de les frapper de la Croix du Languedoc et aux Armes de Montpellier.

Il faut par ailleurs constater que les Montpelliérains ont été très sensibles à ces efforts de la Ville, puisque le nombre des voyageurs est passé de 13.500.000 sous la précédente Municipalité, à près de 19.000.000 en 1979.

Tous ces efforts s'intègrent dans un objectif Municipal clairement défini : priorité des transports en commun dans tous les déplacements urbains, notamment, en direction du Centre-Ville et recherche d'un équilibre de gestion du transport urbain.

Enfin, et surtout, je souhaite faire des transports urbains, un service public de grande qualité, accessible à tous les Montpelliérains, pratique et confortable.

Aidez-nous à l'améliorer encore en nous faisant part de vos suggestions. La Mairie et la S.M.T.U. sont à votre disposition.

Georges Frèche
Président
de la S.M.T.U.

A VOTRE SERVICE

Faire des transports urbains une véritable entreprise publique au service de la population, tel est l'objectif que s'est fixé notre municipalité.

L'objectif est-il atteint ? La réponse vous appartient. Je serai heureux que vous me teniez au courant de vos avis et de vos remarques.

Mais je voudrai insister sur deux aspects importants de notre politique dans ce domaine.

LA TARIFICATION SOCIALE.
S'il est un domaine où nous attachons une importance particulière, c'est celui-ci. Pourquoi ?
Développer la fréquentation des transports urbains, c'est donner la possibilité à différentes couches de la population de fréquenter d'une façon toujours plus accessible les bus urbains. Pour cela chaque catégorie de la population doit bénéficier d'une tarification spécifique.

A ce jour, un salarié peut voyager tous les jours à toute heure du jour et sur toutes les lignes pendant un mois, au prix de 43 F. Il peut ainsi effectuer plus de 3.000 km dans le mois !
Mais ce sont aussi les scolaires, les chômeurs, les étudiants, les travailleurs de la banlieue montpelliéraine, les familles nombreuses, les personnes âgées qui bénéficient de tarifs préférentiels.
Cette politique, malgré l'aide insuffisante de l'Etat, nous avons pu la mettre en place et nous la continuerons pour vous et avec vous.

LA QUALITE DE LA VIE
On parle beaucoup dans les sphères du pouvoir d'améliorer la qualité de la vie. Mais concrètement rien n'est fait pour cela, bien au contraire. Il est de mon devoir de signaler que contrairement à la publicité tapageuse faite sur «la chasse au gaspi», l'Etat bloque les emprunts permettant d'acquérir de nouveaux bus et freine ainsi le développement des transports urbains à Montpellier.

Notre Municipalité s'attache à faire du service des transports urbains un véritable service public de qualité :

- achat de bus neufs
- amélioration des fréquences.
- lutte contre la pollution
- couloirs réservés, etc..

Notre volonté est de rendre les transports agréables aux usagers de la S.M.T.U. Ce n'est pas chose facile mais c'est la voie que nous avons choisie de suivre.
Nous disions l'an passé que beaucoup de choses seraient faites pour améliorer les transports. Deux exemples parmi de nombreux autres montrent que c'est en partie chose faite. Mais ne nous reposons pas sur nos lauriers et continuons dans cette voie. Aussi, pour l'année 80, je suis heureux de pouvoir vous dire que la S.M.T.U. est à votre service.

Yvan VELAY
Adjoint délégué aux Transports
Vice Président de la S.M.T.U.

LES OBJECTIFS DE LA SMTU

— Un objectif économique : permettre des déplacements plus faciles, dont les effets se font sentir sur la vie quotidienne de dizaines de milliers de Montpelliérains. Toutefois, si le client de l'autobus ne paye pas le coût réel de son déplacement, il est bien évident qu'une certaine rigueur financière est malgré tout nécessaire.

— Un objectif social : permettre à toutes les catégories de la population de se déplacer dans des conditions acceptables.

Pour atteindre cet objectif, il fallait :

- créer des lignes là où elles n'existaient pas encore
- améliorer la fréquence sur certaines lignes.
- acquérir un matériel plus confortable (autobus achetés en 79)

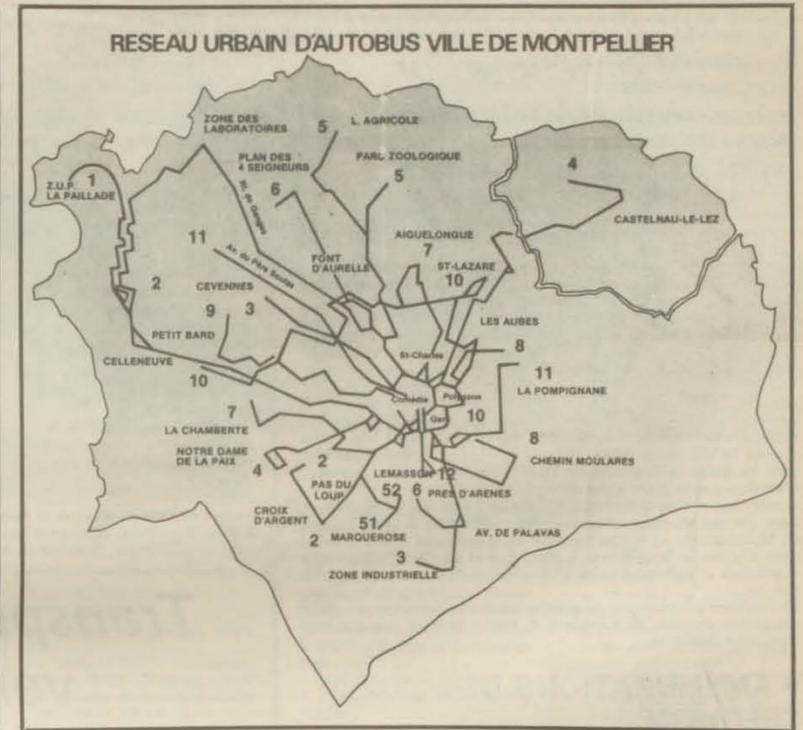
— Un objectif d'aménagement urbain : trop souvent asphyxiés, les Centres Villes perdent peu à peu de leur vigueur. En privilégiant la circulation des autobus par rapport aux autres modes de transport, les Centres Villes peuvent peu à peu retrouver

leurs fonctions initiales. La mise en place de tels dispositifs nécessite une étroite collaboration entre les riverains, les commerçants et les Elus. Ainsi les transports en commun contribueront à la revalorisation des Centres Villes.

Pour appliquer cette politique, les Elus ont créé le 1^{er} janvier 1979 une structure adaptée, la S.M.T.U. Société Montpelliéraine de Transport Urbain où la Mairie détient 65% des parts lui permettant d'exercer un plein contrôle sur ses activités.

La S.M.T.U. est donc un instrument de gestion parfaitement adapté à la mise en oeuvre de la politique des transports en commun définie par les Elus.

Pour mener à bien cette politique, la S.M.T.U. bénéficie d'une assistance de spécialistes, la S.C.E.T. «Société Centrale d'Équipement du Territoire», membre du Conseil d'Administration, intervenant dans les transports de plusieurs autres grandes villes : NANTES, TOULOUSE, GRENOBLE, VALENCIENNES, ORLEANS, etc...



77-79: 30% de voyageurs en plus

4.205.000 kms parcourus en 1979 pour satisfaire 18.000.000 voyageurs dont 81% de voyageurs payants. Voyageurs payants qui ont progressé de 6% sur les 8 premiers mois de l'année par rapport à la même période de 78, pour une offre de 2% de kms supplémentaires, d'où l'effet des mesures sociales en faveur des salariés et des sco-

laire (les salariés avec la carte mensuelle à 43,00 francs, les scolaires avec la carte hebdomadaire à 8,00 francs les 12 trajets, ou la carte mensuelle à 15,00 francs pour ceux des sections d'Éducation Spécialisée et ceux qui ont plus de 5 kms entre leur domicile et leur établissement).

Information des usagers.

• Un guide des transports

Depuis le premier octobre la SMTU distribue gratuitement à l'intention des usagers un guide des transports urbains. Pour vous procurer ce guide vous devez vous adresser au bureau de la SMTU de la Comédie ainsi que dans les divers bureaux de tabac qui vendent des tickets d'autobus.

Un plan tiré à 100.000 exemplaires

A la fin du mois d'octobre la SMTU fera également procéder à une distribution gratuite d'un plan de poche qui sera édité à 100.000 exemplaires. Ce plan permettra aux voyageurs d'avoir une vue exacte des quartiers desservis par les différentes lignes et les correspondances.

Efforts de présentation.

Après les nouvelles couleurs, la Croix Occitane, les noms Occitans, effort de présentation et d'intégration à la Région, les bus auront sur le flanc, près de la porte d'entrée à gauche, une plaque portant leur itinéraire et à l'intérieur, les voyageurs trouveront pendu au milieu du bus, le tracé de la ligne, les stations et les correspondances.

Correspondance gratuite

Depuis le 1^{er} janvier 1979 les usagers peuvent bénéficier de la correspondance gratuite. Ils ont ainsi la possibilité, avec tous les tickets (sauf ceux qui sont vendus dans l'autobus par le chauffeur) de changer de ligne sans oblitérer un nouveau ticket. Le temps total du trajet ne doit pas excéder une heure.



S.E.R.M. WE BM
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (07) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX
Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics
ZONES INDUSTRIELLES

ETANCHÉITE - ISOLATION
MIDI-ASPHALTE
DALLAGE - VOIRIE
S.A. au Capital de 100 000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

Agence à Béziers : Z.I. du CAPISCOL
RUE ANDRE BLONDEL, 34500 BEZIERS
Tél : 62-27-80



Une enquêtrice de la S.M.T.U. demande à une usagère ce qu'elle pense du service.

CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT



Passage Lonjon
Tel. 66 09 76

Ouvert du mardi au vendredi
de 9 h 30 à 11 h 30
et du 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement

- en accession
- en location

CONSULTEZ—NOUS

- sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
- sur les logements disponibles à MONTPELLIER et sa région

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat et la Ville de MONTPELLIER et le Conseil Général de l'Hérault est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront

GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mairie de Lunel - Bureau n° 1 - Tél. 71 10 50

Extension du réseau et amélioration des fréquences

• CREATIONS DE LIGNES

Ligne 12 :
Le 2 mai dernier la SMTU a mis en service une nouvelle ligne entre la rue des Razeteurs et la place de la Comédie.
Cette ligne correspondait à une demande des habitants des quartiers de la cité Saint Martin, de la cité Mion et du boulevard de Strasbourg, qui n'avaient jusque là aucun transport public à leur disposition.
Cette ligne desservie dans un premier temps par des minibus emprunte le trajet suivant : place de la Comédie, gare SNCF, place de Strasbourg, rues Frédéric Peysson, de Porto, F. Farges, des primevères, «Le Descartes», rue des Razeteurs et Bellevue.

Ligne 10
La ligne 10 - Celleneuve - St Eloi - St Lazare est prolongée depuis le 13 septembre au Polygone et à la Comédie, par l'Avenue de la Reine d'Italie, Avenue St Maurice de Sauret, Avenue de St Maur, Avenue Jean Mermoz, les Allées de Montmorency, les rues Lamartine et Méditerranée.
C'est ainsi que les 26.000 habitants situés sur l'axe Celleneuve - St Eloi - St Lazare, seront reliés directement, et dans les 2 sens, aux Lycées Joffre et Jean Mermoz, et à tous les équipements du Polygone longeant l'avenue de Montmorency, et que les habitants du quartier des Aubes se voient offrir à la fois les équipements du Polygone et les grands équipements hospitaliers et universitaires du Nord : Fac des Sciences, Cliniques St Eloi, etc...
Une modification intérieure du quartier des Aubes permettra par ailleurs une parfaite irrigation, les avenues X. de Ricard, St Maur, Rue de la Pépinière étant desservies.

• AMELIORATIONS DE FREQUENCE

En semaine du Lundi au Vendredi les lignes 4 : Castelnaud - Notre Dame de la Paix et 9 : Pergola - Gare ont vu leur fréquence passer de 15 à 12 minutes. Le Dimanche, la ligne 2 au lieu de fonctionner aux 20 minutes entre la Croix d'Argent et Font d'Aureilles, fonctionne toujours à la même fréquence, mais entre Notre-Dame de la Paix et la Paillade, c'est à dire, sur l'intégration de son tracé.
La ligne 4 : Castelnaud - Notre Dame de la Paix, sa fréquence passe de 90 mn à 45 mn le dimanche matin.



Le jour de l'inauguration de la ligne 10. De gauche à droite Marinette Baralle, conseillère, Michel Bêlorgeot, adjoint, Yvon Velay, adjoint aux transports, Georges Frêche, maire, président de la SMTU, Alain Bosc, conseiller général, Mr Richard, Directeur de la SMTU.

Transport des scolaires vers les stades

Depuis le mois d'avril dernier la municipalité et la SMTU ont mis à la disposition des enseignants et des scolaires des autobus assurant le transport des établissements vers les équipements sportifs. Ceux-ci sont bien souvent éloignés des écoles. Ce service était donc indispensable. D'autant que le programme des écoles primaires prévoit, dans le cadre du tiers temps pédagogique 5 heures d'éducation physique et sportive par semaine.

Trois cars effectuent donc désormais le trajet entre les établissements scolaires et les stades, la piscine, les salles, l'école de voile de Carnon...

A partir de 1980 ils assureront également le transport des enfants vers le complexe sportif de Grammont doté d'une aire de jeux et terrains de sports d'une quinzaine d'hectares.



Le nouveau dépôt de La Paillade

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

Renseignements 92.91.91

Les Transports en Commun à Montpellier,
C'est en 1978 4 000 000 Kms parcourus
16 000 000 voyageurs transportés
La S.M.T.U. un service public indispensable à la vie de votre cité

Pour mieux vous déplacer, la S.M.T.U. vous conseille :

Si vous voyagez :	
Rarement :	
— le ticket vendu sur l'autobus	2,50 F.
De temps en temps :	
— Le mini-carnet 4 voyages, vendu sur l'autobus	8,50 F.
Souvent :	
— Le carnet de 10 voyages vendu à notre bureau - Place de la Comédie et chez nos Dépositaires	16,50 F.
Si vous êtes salariés :	
Carte mensuelle pour un nombre de parcours illimité. Vente et renseignements, bureau S.M.T.U. - Place de la Comédie	43,00 F.
Etudiants et Scolaires :	
Carte hebdomadaire personnelle 12 voyages. Dépositaires et bureau S.M.T.U.	8,00 F.
Scolaires :	
Carte mensuelle vendue au bureau de la S.M.T.U. pour les scolaires des sections d'éducation spécialisée et les élèves ayant plus de 5 km entre leur domicile et leur Etablissement (renseignement auprès du Chef d'Etablissement)	15,00 F.
ABONNEMENT :	
— la carte hebdomadaire de 12 voyages, vendue par Dépositaires et bureau S.M.T.U.	12,00 F.
— la carte à vue hebdomadaire pour un nombre de voyages illimité, vendue au bureau et par les Dépositaires S.M.T.U.	19,00 F.

REDUCTION :
La carte de 6 tickets, vendue chez nos Dépositaires et Place de la Comédie. Ces cartes sont accordées aux enfants de moins de 10 ans, aux hommes de troupe en tenue, aux membres des familles nombreuses sur présentation de la carte S.N.C.F. donnant droit à 30 % de réduction

GRATUITE :
Enfants
Accordée aux enfants au-dessous de 3 ans, s'ils sont tenus sur les genoux de la personne qui les accompagne.

Mutilés de Guerre
Gratuite aux Mutilés de Guerre sur présentation de la carte délivrée par la Mairie.

3ème Age
Il est rappelé que les personnes de plus de 65 ans peuvent voyager gratuitement tous les jours de 9 h. à 11 h.30 et de 14 h. à 17 h.30, uniquement sur présentation de la carte du 3ème âge orange délivrée par la Mairie.

3000 Kms
PAR MOIS AVEC
43 F
carte abonnement "salarié"



Tél. 92-91-91



prenez le bus

montez
dans notre voiture ...



Privilégier les transports en commun.

Activités et effectifs de la S.M.T.U.

1 - TRANSPORT DE VOYAGEURS

a) Transports urbains réguliers

En 1979, la SMTU transportera près de 18.000.000 de voyageurs, ses autobus parcourront plus de 4.000.000 de kilomètres.

Les effectifs affectés à cette activité comprennent :

181 chauffeurs
10 Contrôleurs
1 Inspecteur
1 Chef de Service

b) Transports scolaires et spéciaux

A la demande de la Ville, la S.M.T.U. a créé un service chargé spécialement des transports scolaires.

Ce service peut en outre, effectuer des transports occasionnels à l'occasion de diverses manifestations.

4 chauffeurs
1 chauffeur, responsable de l'organisation des transports.

2 - ENTRETIEN DES AUTOBUS

La S.M.T.U. dispose à ce jour de :

95 autobus (dont 6 articulés)
5 Minibus
7 V.L.
dont elle assure l'entretien dans deux ateliers, situés l'un rue de l'Industrie, l'autre à GIMEL. Le

personnel affecté à cet entretien comprend :

27 ouvriers
7 Chefs d'Equipe et Contremaîtres
1 Chef d'Atelier

4 - SERVICES FONCTIONNELS

La S.M.T.U. dispose en outre, d'un Service Marketing : particulièrement chargé de l'information de la clientèle, mais également de la recherche de nouvelles dessertes, de la promotion des transports urbains, etc... (4 agents + 1 Chef de Service)

d'un service administratif, financier, comptable et personnel (4 agents + 1 Chef de service)

d'un service chargé de la vente des titres de transports, qui comprend : 1 caissier, 2 caissiers adjoints, 3 agents de recette et qui utilise le relais de 54 dépositaires dispensés dans toute la Ville.

La S.M.T.U. est dirigée depuis le 1^{er} janvier 1979 par Monsieur Alain Richard.

LES PARTENAIRES DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Le Capital de la S.M.T.U. (600.000 F.) est détenu à 65% par la Ville de Montpellier et pour le reste, par :

- la Chambre de commerce et d'industrie
 - la Caisse d'Epargne
 - la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire
 - la Chambre des Métiers
 - le Crédit Agricole
 - la Banque Populaire
- L'Assemblée des actionnaires a élu un conseil d'Administration de 9 membres :

- | | |
|-------------------------|----------------|
| M. FRECHE | Président |
| M. VELAY | Vice Président |
| M. BOSCH | Administrateur |
| M. DOUMENC | Administrateur |
| M. DUGRAND | Administrateur |
| M. GENESTE | Administrateur |
| M. VACHER | Administrateur |
| M. HONNILH | Administrateur |
| M. GUILLOT de SUDUIRAUT | " |

Ville de Montpellier

Chambre de Commerce

Caisse d'Epargne

S.C.E.T.

M. le Préfet a désigné M. le Directeur départemental de l'Équipement, comme Commissaire du Gouvernement.

Pétition : Oui au développement des transports urbains à Montpellier

Depuis deux ans, les transports urbains ont connu un important développement grâce à la mise en place d'une véritable politique sociale. Ce développement nécessite l'achat de nouveaux bus qui permettront l'amélioration du service, l'extension des lignes, l'augmentation des fréquences.

Le Gouvernement vient de décider la remise en cause de cette politique. Il a décidé de bloquer pour l'année 1979 les emprunts d'état qui auraient permis l'achat de matériel roulant neuf.

Alors qu'il vient d'engager la chasse au «Gaspil», il stoppe à Montpellier le développement des transports urbains.

Cette attitude est inadmissible ! Ensemble, élus, usagers et personnel de la S.M.T.U. nous disons OUI au développement des transports urbains qui améliorent la qualité de la vie et nous demandons le rétablissement des emprunts à la Ville de Montpellier.

NOM _____ PRENOM _____ QUALITE (usagers, élus ou personnel)

PETITION A RETOURNER à : M. Yvan VELAY, Adjoint au Maire, Responsable des Transports Urbains - Mairie-Polygone - Montpellier.

APPAREILS SANITAIRES ET ACCESSOIRES

Expo Sanit

41, Rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Tél. 52.10.41

Spapa

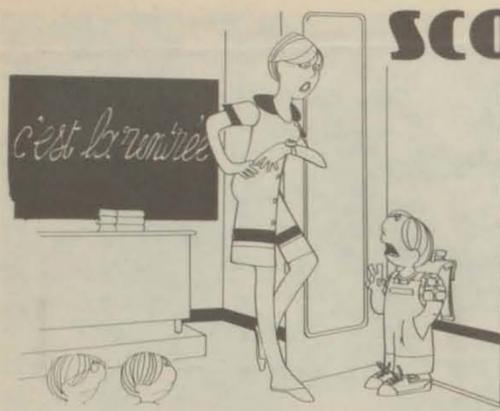
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
V.R.D. Trottoirs-Chaussées
Soils industriels
Aires sportives

Société de Paris et des Appaltes de Paris

Zone Industrielle 34920 LE Crès
Tél : 57-11-31

ST

Sud-Téléphone
Route de Palavas
34970 Lattes
Montpellier
Tél : (07) 73-20-80



Qu'est-ce que c'est que cinq minutes de retard. J'ai déjà deux ans à rattraper.

SCOLAIRE

Les carences de l'Etat deviennent insupportables

L'analyse de la rentrée scolaire à Montpellier que nous présentons ci-dessous montre que les difficultés ne peuvent se réduire à quelques « bavures ».

La politique d'austérité du Pouvoir frappe l'école, et dans la plupart des cas les conditions ne sont pas créées qui pourraient permettre l'épanouissement de nos enfants. Effectifs légers, soutien pédagogique, gratuité réelle, richesse du matériel et de l'environnement culturel, tout cela doit encore être gagné. Notamment dans les quartiers où les conditions de vie des familles ainsi que la présence des enfants dont la langue d'origine n'est pas le Français, exigeraient un effort considérable envers l'école.

C'est dans ce contexte que nous préparons le Budget Scolaire de la Ville. Nous avons la volonté d'amplifier nos réalisations sur le plan scolaire. Mais les carences de l'Etat deviennent insupportables. Mesurez-vous ce que représentent pour notre budget l'indemnité de logement des

Instituteurs ou la participation aux frais de fonctionnement des C.E.S. nationalisés, dépenses qui incombent normalement à l'Etat ?

C'est pourquoi nous en appelons à votre intervention : exigeons ensemble que des moyens plus réels soient donnés à l'école publique.

La Commission de l'Enseignement prend un ensemble d'initiatives afin de rencontrer ou de consulter parents, enseignants et travailleurs sur ces problèmes : Bulletin aux associations de la Ville, fiche de consultation pour les travaux des écoles, table ronde le 4 octobre, visites dans les établissements...

Nous souhaitons que vous y participiez nombreux, afin que les actions envisagées et les choix budgétaires portent votre empreinte.

Jacques BONNET

Dans le dernier numéro de «Montpellier votre ville» André Vézinhet a fait le point sur les constructions scolaires à Montpellier. Nous aborderons ce mois-ci les questions d'effectifs et de personnel. Le gouvernement, par l'intermédiaire de M. Baillac, ministre de l'Education Nationale s'est décerné un satisfecit pour cette rentrée 79. Malheureusement tout ne va pas aussi bien qu'on a voulu le dire, en particulier dans notre ville. Outre les problèmes créés par l'insuffisance de

locaux, de personnel on assiste en effet à une dégradation, à une remise en cause de l'enseignement public. Lente et insidieuse cette remise en cause se traduit actuellement par une détérioration croissante de la qualité de l'enseignement. Détérioration qui provient surtout du refus des autorités à prendre en compte les spécificités sociales, ethniques. On applique désormais partout «tacitement» la grille Guichard comme si tous les élèves avaient les mêmes chances !

• Trop d'élèves, pas assez d'enseignants

• LES AIGUERELLES

Ecole maternelle : actuellement la maternelle des Aiguerelles accueille près de 200 enfants pour 5 classes. Ce qui correspond à une moyenne de près de 40 élèves par classe. Situation d'autant plus difficile que plusieurs nouvelles tranches de logements vont être mises en location d'ici la fin de l'année. Avec les conséquences qu'on imagine sur les effectifs. Parents, enseignante et élus ont demandé, sans succès jusqu'à ce jour, la création d'un poste supplémentaire. J'ai rencontré à ce sujet, l'inspecteur d'Académie le 19 septembre dernier. Cet entretien n'a rien donné. Et pourtant la mairie est prête à faire les travaux pour aménager une classe supplémentaire.

Ecole primaire : là aussi les effectifs sont très lourds (dans certaines classes on atteint le chiffre de 35 élèves). 40% des enfants ont une langue d'origine étrangère. Les locaux (des préfabriqués vétustes) la chaleur et le bruit qui y règnent ne sont pas faits pour améliorer les conditions de travail. La ville a déposé une demande de subvention auprès de l'Etat pour la reconstruction de cette école. Elle a acheté le terrain depuis plus d'un an. L'Etat refuse toujours d'accorder les crédits nécessaires. Nous invitons les responsables : inspecteur d'académie, recteur à visiter cette école. Ils pourront apprécier les conditions dans lesquelles enseignants et élèves essaient de travailler. Les parents sont dans l'action avec ceux de la mater-

nelle. Ils demandent, avec le soutien des élus municipaux la création d'un poste supplémentaire.

• LOUISVILLE
C'est la seule école de La Paillade où parents, enseignants et élus n'ont pu empêcher la suppression d'un poste à la fin de l'année dernière. Rappelons que quatre suppressions étaient envisagées par l'inspection académique pour le seul secteur de la Paillade. Là encore ce poste manquant aboutit à une dégradation des conditions de travail. Les classes comptent 30 élèves et plus. Deux classes sont à cours mixte. Le rétablissement du poste est donc indispensable. Jusqu'à présent l'inspecteur d'Académie refuse de réviser sa décision.

• Menaces sur les maternelles

Alors que des listes d'attente pour les enfants de 2 à 3 ans ne cessent de s'allonger (en particulier à la Paillade) on assiste à une tendance visant à ne scolariser

que les enfants de 4 et 5 ans. Sur les directives du ministre lui-même. Celui-ci regrette peut-être que la France soit le seul pays de la Communauté Européenne où

l'enseignement pré-élémentaire est inclus dans le système éducatif. Syndicats, parents, enseignants, élus entendent dénoncer cette évolution qui condamnerait à moyen terme l'enseignement public gratuit en maternelle.

• La grille Guichard : une «norme aveugle»

Appliquée désormais «tacitement» dans bien des établissements la grille Guichard ne constitue pas un critère sérieux. Elle ne tient en effet aucun compte de la condition sociale des élèves, de leur origine ethnique.

Bard, à Paul Valéry, à la Paillade, qui accueillent une très forte proportion d'enfants de travailleurs immigrés ou défavorisés, les mêmes normes qu'ailleurs. Les effectifs doivent y être allégés.

Comment penser qu'on peut dispenser aux Aiguerelles, au Petit

L'enseignement à des enfants qui ne parlent pas ou très mal le français ne peut être le même. Il

• Des postes menacés à la prochaine rentrée.

Comme l'an dernier de lourdes menaces pèsent sur plusieurs postes pour cette rentrée scolaire. Nous y reviendrons en temps utile. Signalons d'ores et déjà que des suppressions sont envisagées à Colleneuve (carnot

et Molière) à l'Estanove, à la Maternelle des Prés d'Arènes etc... Il faut donc que dès maintenant tout soit mis en oeuvre pour éviter ces fermetures de classes. La lutte doit également se pour-

suivre pour obtenir les constructions scolaires partout où des projets sont prêts mais sont bloqués par manque des subventions d'Etat (la Paillade nord, jeu de Mail, etc...) Jacques BONNET



RESTAURANTS SCOLAIRES

Les Restaurants Scolaires fonctionnent depuis la rentrée, les points de vente des tickets sont les suivants :

PERMANENCE TOUS LES JOURS (samedi excepté)
- Mairie (Polygone de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30)
- Antenne de la Paillade «la Pinède» de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Cuisine centrale Cité Astruc de 8h à 12h 45 et de 13h 45 à 17h

CENTRES PERIODIQUES
LUNDI : Institution Marie Caizergues, 1 rue St Vincent de Paul, de 13h à 15h
MARDI : Club du 3^e age, H.L.M. Lemasson, Boulevard Pedro de Luna, de 13h à 15h
- Club du 3^e age, «Laure Moulin» 15h 15 à 17h
MERCREDI : Club du 3^e age, H.L.M. de la Justice de 8h à 12h
JEUDI : Club du 3^e age, H.L.M. terrain Gély, rue Ronsard, de 13h à 17h

VENTE PAR CORRESPONDANCE
DANCE
Les parents peuvent acheter des

tickets par correspondance en envoyant au Service des Restaurants Scolaires, 14 allée de Clémenceville, Cité Astruc, Montpellier :

- une enveloppe timbrée mentionnant leur adresse exacte
- un chèque bancaire barré ou un chèque postal ou un mandat lettre, au nom du trésorier Principal Municipal C.C.P. 5032.03 MONTPELLIER.

N.B. Nous attirons l'attention des parents sur la nécessité de l'enveloppe mentionnant leur adresse exacte, le service ne pouvant pas prendre en charge une perte ou une mauvaise distribution du courrier.

PRIX DU REPAS
Elèves de Montpellier :
- Maternelle : 7,00 F.
- Primaires : 7,60 F.
Elèves des autres communes : 8,10 F.

- Pour les enfants prenant leurs repas régulièrement (tous les jours de la semaine) : les tickets sont remis par les enfants au Surveillant-Responsable, le vendredi pour la semaine suivante.

En cas d'absence, il est demandé aux parents d'avertir la Direction de l'école afin de décompter le repas de l'effectif. Le jour de la reprise, l'enfant devra s'inscrire le matin avant 9 heures.

- Pour les enfants prenant leurs repas irrégulièrement, le tarif occasionnel n'existe plus, les parents doivent acheter les tickets selon les modalités ci-dessus.

Le matin, avant 9 heures, les enfants s'inscrivent auprès de la femme de service chargée de relayer l'effectif et remettent leurs tickets au moment du repas, au surveillant-Responsable.

LA TARIFICATION DEGRÉSSIVE (ALLO 1...92.77.00)
Mise en place en janvier 1978, la tarification sociale est étendue, cette rentrée, à d'autres tranches de revenus.

Après étude du dossier, par le Secrétariat des Restaurants Scolaires, les tarifs sont calculés d'après le quotient familial soit :

QUOTIENT FAMILIAL	SUBVENTION MUNICIPALE		PRIX DU TICKET
	PRIMAIRE	MATERNELLE	
00 à 130	7,60	7,00	0 *
131 à 250	5,60	5,00	2,00
251 à 350	4,60	4,00	3,00
351 à 500	3,60	3,00	4,00
501 à 750	2,60	2,00	5,00

* Sur demande spéciale au Service

Il est précisé aux parents qu'ils ont à leur disposition sur les points de vente :
- les menus
- un petit manuel pratique relatif au fonctionnement du Service des Restaurants Scolaires.

LADA GARAGE
CLAUDE GUITARD
Concessionnaire
18, rue du Commerce - 15, rue Bourrely
Tél. 92-44-60 - Montpellier

ENTREPRISE MAZZA
RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY
Travaux Publics - Routes
Carrières - Terrassements
Tél : 76-90-55

ENTREPRISE DE PEINTURE -
MESURE et OLMOS
Frites
Zone Industrielle de Croupillac
B.P. 158
30104 ALES CEDEX
Tél : 52.06.17
52.07.37
VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DECORATION - REVÊTEMENT
DE SOLS - MOQUETTE.



résidence du mas drevon

av. Villeneuve d'Angoulême
montpellier

"retenez votre garage
particulier
dans un ensemble
de bon standing"
Prix 20000 Frs.T.T.C.

REALISATION : J.P. JEANLAURENT
SOCIETE PRIM

757 Av. Villeneuve d'Angoulême
MONTPELLIER

tél: 42.46.66

Fédération Nationale des
Promoteurs Constructeurs



SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE

TRAVAUX ROUTIERS - AERODROMES
LIANTS & PRODUITS SPECIAUX
TAPIPRENE - TAPISABLE
V.R.D. - SOLS INDUSTRIELS

REGION LANGUEDOC - PROVENCE

Centre de NIMES - Route de Beaucaire - B.P.3002
3002 NIMES - Tél.(66)84.76.60

CITRAL
858, rue de la Castelle
34100 MONTPELLIER
Tél : 27-47-00 & 27-49-52
Chaudronnerie industrielle
Constructions mécaniques
178

Société Générale d'Entreprise
de Peinture
S.A.R.L.
S.O.G.E.P.
Avenue de Louville
Résidence Sportifs - Bc 58 A
34000 MONTPELLIER
TÉLÉPHONE 75 34 95
Peinture-Ravalement-Vitrerie
Papiers Peints-Décoration

"Le Atlas"
société d'études et de constructions
de maisons individuelles
commercialisation des constructions sécurisées
**spécialiste de la construction
traditionnelle en languedoc.**
• choix de terrains
(recherches, financements)
• financements
(prêts p.p.p.,
prêts complémentaires,
ou prêts conventionnés)
• avant-projets chiffrés
• obtention du permis
• délai de construction
(8 à 10 mois)
nom _____ prénom _____
adresse _____
tél. _____
10, rue Four des Flammes - Montpellier - tél. (67) 66.04.25

Bureau d'Aide Sociale :

Depuis le 1^{er} Janvier 1979 le Bureau d'Aide Sociale de la ville de Montpellier a enrichi son potentiel social grâce aux moyens financiers mis à sa disposition par la ville (augmentation du budget) à certaines subventions du Conseil Général, de la Sécurité Sociale et à des prêts de la Caisse d'Épargne de Montpellier. A noter que le BAS ne bénéficie pas d'aide directe de l'Etat. Voici la liste des secteurs d'activité qui ont été soit développés depuis le début de l'année soit créés.

* CENTRES DE SOINS

Depuis le 1^{er} Janvier le BAS a pris la succession de petites Soeurs de l'Assomption à La Paillade et la Pergola. Les religieuses ont demandé au BAS de prendre leur suite car elles n'avaient plus les moyens financiers suffisants pour faire fonctionner normalement ces établissements.

La reprise de ces centres et la création d'une annexe aux Tritons représente une dépense annuelle en fonctionnement de 30 millions de centimes par an. Dans des locaux loués gracieusement par l'Office HLM le BAS a pu développer services et prestations.

Deux infirmières à la Pergola, deux infirmières à la Paillade et aux Tritons effectuent les pense-

ments, piqûres, vaccinations. Des soins sont également dispensés à domicile. Une secrétaire médicale assure des permanences dans ces trois établissements. Elle est chargée de tous les problèmes administratifs. Enfin, une information médicale est assurée, bénévolement par des médecins, et par le personnel.

* SERVICE D'AIDE MENAGERE

Mise en service le 1^{er} mai 1979 par le Bureau d'Aide Sociale l'aide ménagère pour les personnes âgées connaît un important essor. De 191 heures au moment de la création on est passé à 1122 heures au mois d'août, chiffres qui seront largement dépassés en fin d'année.

Rappelons que l'aide ménagère est accordée par le B.A.S. aux personnes âgées qui ne peuvent assurer elles-mêmes certaines tâches domestiques ou démarches administratives courantes.

Elles doivent, si elles répondent aux conditions financières d'obtention établir leur demande auprès des services du BAS rue Montpelliéret.

Ce service est également assuré par deux associations privées : l'Association Familiale Protestante et l'Association des Soins à domicile.

en pleine expansion



Départ vers les Baléares.

* CENTRE D'HEBERGEMENT POUR FEMMES EN DETRESSE

Ouvert au premier janvier 1979 ce centre, dont nous avons eu l'occasion de présenter les activités dans de précédents numéros de Montpellier votre Ville, est en pleine expansion.

Il correspond à une importante demande et permet aux femmes en détresse de bénéficier temporairement d'un havre d'accueil, d'une assistance médicale, juridique, administrative... Et surtout d'y trouver la compréhension, la chaleur humaine dont elles ont tant besoin.

* REMISE EN ETAT D'APPARTEMENTS

Un certain nombre de logements ne correspondent plus aux besoins de la vie moderne. La municipalité a décidé de venir matériellement en aide aux personnes âgées qui désirent entreprendre des travaux dans leurs appartements. Dix ouvriers rétribués par le BAS sont chargés de ce travail.

En 1978, 70.000 F. de travaux avaient été effectués, cette année 107.000 F. ont été consacrés à ce secteur. C'est assez dire l'effort sensible accompli dans ce domaine.

Il est à la mesure des besoins des personnes âgées qui veulent, et c'est normal, continuer à vivre au centre ville. Mais qui n'ont pas les moyens financiers de faire procéder aux indispensables réfections leur permettant de bénéficier d'un minimum de confort.

* AIDE AUX CHOMEURS

Cette année le BAS a développé son aide aux personnes victimes de la crise économique. Et on sait que le chômage est particulièrement important dans notre ville. Il ne s'agit pas d'assurer une aide financière mais de distribuer colis, repas, bons pour achat de vêtements, etc...

* VOYAGES

Comme l'an dernier le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier a organisé en cette rentrée 1979 plusieurs voyages en faveur des personnes du troisième âge. En 1978 une centaine de membres des clubs de la Ville étaient partis en Corse à CALVI. Devant le succès remporté par ce voyage le BAS a décidé d'accomplir cette année un effort accru pour les personnes âgées.

Cent soixante dix d'entre elles ont participé à trois séjours aux îles Baléares. Dans un souci d'équité, pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui bénéficient de ces voyages, le BAS a inscrit cette année ceux qui n'avaient pas effectué le voyage en Corse.

Les inscriptions étaient closes en 15 jours ce qui montre bien que ces séjours correspondent à une importante demande.

Les départs se sont effectués de Montpellier à Marignane en car puis de Marseille à Palma de Majorque en avion. Trois groupes ont quitté Montpellier aux dates suivantes :

- du 20 septembre au 8 octobre (départ le dimanche à 11 heures place des Arceaux)

- du 8 octobre au 17 octobre

- du 17 octobre au 26 octobre

Les personnes du troisième âge ont séjourné à Palma à l'hôtel Bahamas. Une animation de qualité a été mise en place par les accompagnateurs (excursions, soirées, spectacles, etc...)

— ANNABA (Bone) Départ le 13 novembre, retour le 16 Novembre.

Les départs s'effectuèrent de Montpellier à Marignane en car puis de Marseille au lieu de destination en avion. Toutes les personnes intéressées doivent s'adresser au service social du Bureau d'Aide Sociale de Montpellier, rue Montpelliéret. Les inscriptions seront prises ensuite à la maison des Rapatriés rue Pitot. Un avis paraîtra en temps utile dans la presse.

— Résidence foyer Bel Juel. La pose de la première pierre de cette résidence foyer (ce sera la sixième de la ville) aura lieu avant la fin de l'année. Bel Juel comportera soixante logements pour les personnes âgées. L'OPAC est la maître d'œuvre de cette réalisation.

— Service de télé alarme. Nous reviendrons en temps utile sur ce nouveau service qui sera mis en place dès le début 1980. Il permettra aux personnes âgées de bénéficier d'aides matérielles pour l'installation d'un système d'appel téléphonique d'urgence en cas d'accident ou de maladie.

— Foyer des travailleurs migrants. Un projet est actuellement à l'étude pour la prise en charge par la ville d'un nouveau foyer

— Mini foyer pour garçons. La ville a préempté un immeuble situé au 48 boulevard Rabelais.

Michel Belorgeot
Maire Adjoint
Vice-président du
Bureau d'Aide Sociale

VOYAGE DU SOUVENIR A ALGER, BONE ET ORAN

L'an dernier le Bureau d'Aide Sociale de Montpellier avait organisé un «voyage du souvenir» durant les fêtes de Toussaint à Alger Oran et Bone. Ce voyage s'adressait aux rapatriés d'Algérie (en particulier ceux du troisième âge) habitant Montpellier. Ceci pour leur permettre de fleurir les tombes de leurs familles restées sur le sol algérien.

Ce voyage a été un essai passionnant. Non seulement les participants ont eu la joie de retrouver, après plusieurs années de séparation ce merveilleux pays où la plupart sont nés, mais ils ont eu le plaisir de renouer des liens avec une population qui les a accueillis très chaleureusement ? Certains ont retrouvé des amis d'enfance, des compagnons d'école, plusieurs ont été reçus dans les familles.

Cette année 110 rapatriés pourront bénéficier de ce voyage du souvenir. Trois destinations sont prévues.

— ALGER. Départ le 8 novembre, retour le 11 novembre

— ORAN. Départ du 1^{er} groupe le 10 Novembre, retour le 13 novembre. Second groupe : départ le 11 retour le 14.

— ANNABA (Bone) Départ le 13 novembre, retour le 16 Novembre.

Les départs s'effectuèrent de Montpellier à Marignane en car puis de Marseille au lieu de destination en avion. Toutes les personnes intéressées doivent s'adresser au service social du Bureau d'Aide Sociale de Montpellier, rue Montpelliéret. Les inscriptions seront prises ensuite à la maison des Rapatriés rue Pitot. Un avis paraîtra en temps utile dans la presse.

Les départs s'effectuèrent de Montpellier à Marignane en car puis de Marseille au lieu de destination en avion. Toutes les personnes intéressées doivent s'adresser au service social du Bureau d'Aide Sociale de Montpellier, rue Montpelliéret. Les inscriptions seront prises ensuite à la maison des Rapatriés rue Pitot. Un avis paraîtra en temps utile dans la presse.

Georges FRECHE

EXPOSITIONS

Le portrait au Musée Fabre et à la galerie F. Bazille

L'exposition sur le thème du portrait (peintures, sculptures, photographies) est prolongée jusqu'à fin novembre, spécialement à l'usage des montpelliérains.

Destinée au plus large public, elle a surtout été conçue pédagogiquement mais avec saveur et joie pour les yeux. Elle permet de lire en résumé, à travers quelques chefs d'oeuvre présents au Musée, une séquence d'histoire humaine qui nous concerne tous : quelle image de l'homme est vue, vécue, proposée, rêvée, à chaque époque ?

Notre temps est surtout représenté par la photographie, art contemporain vivant, où figurent entre autres quelques excellents photographes de notre région, parmi lesquels des membres du photo-club de Montpellier.

Nous nous tenons à la disposition des enseignants avec leurs classes, à la disposition de tous autres groupes éventuels pour des visites guidées et commentées.

Musée Fabre — Le Portrait, tous les jours sauf le lundi, de 9H à 12H, et de 14H, à 17H.30.

Galerie F. Bazille (Théâtre Municipal) — Photographies le Portrait. Tous les jours sauf le dimanche et le lundi de 10H, à 12H, et de 14H, à 18H.



Berthe Morisot (1841-1895) autoportrait. Huile sur toile. 0,760 X 0,610.

LES 26, 27 ET 28 OCTOBRE

6^e EXPOSITION INTERNATIONALE DE MODELISME FERROVIAIRE



Traditionnellement l'automne ramène à Montpellier les amis des chemins de fer de la région, ceux de Barcelone, de Heidelberg aussi. Leur fête, car c'en est une, c'est la présentation, la confrontation des locomotives des wagons, des réseaux qu'ils ont

construits ou améliorés au cours de l'année écoulée, ou pour ceux qui ne sont que collectionneurs la présentation du jouet d'une autre époque qu'ils ont trouvé au fond d'un grenier.

Cette fête se tiendra les 26, 27 et 28 octobre prochain, un ven-

dredi, un samedi, un dimanche, au Pavillon Populaire et à l'ancien restaurant universitaire de 10H. à 19H.

Tous les montpelliérains y sont conviés puisqu'il s'agit, pour la 6^e année consécutive, de l'exposition de modélisme ferroviaire organisée par la délégation régionale de l'association française des amis des chemins de fer.

En outre, l'ASSOCIATION FRANCAISE DES AMIS DES CHEMINS DE FER profite de l'exposition pour organiser le dimanche 28 octobre au prix de 105 F. par personne (65 F. pour les enfants de 4 à 14 ans) une excursion à destination de TOURNON pour emprunter le train à vapeur TOURNON-LAMASTRE. Le convoi spécial quittera MONTPELLIER le matin à 7 heures, et sera de retour le même soir à 19 heures. Il faut s'inscrire de toute urgence chez :

M. DUBOIS - Maquettes service - LE POLYgone - MONTPELLIER SYNDICAT D'INITIATIVE - Place de la Comédie MONTPELLIER - M. BONNAL - UNICO - 10 avenue de la Galline - CASTELNAU LE LEZ - M. René ROUX - 4 rue Poitevine - MONTPELLIER.

«Femmes créatrices» Salle F. Mistral

Du 5 au 10 novembre l'Union des Femmes Françaises organise salle Frédéric Mistral une exposition «Femmes créatrices». Organisée avec la participation de Mme Beaupuy Manciet, Grand Prix de Rome et directrice de l'école des Beaux Arts de Sète, cette exposition permettra aux femmes peintres, artisans, poètes, etc... de présenter leurs oeuvres. Des rencontres seront organisées avec les créatrices, des ateliers, une animation seront proposés aux enfants le mercredi après-midi. Annie Decroux Masson viendra présenter son livre «Papa lit, maman coud». L'exposition sera ouverte tous les jours de 13H.30 à 19H.30. Des rencontres débats auront lieu à partir de 18H. Pour tous renseignements téléphoner au 75.41.93 ou au 78.55.78.



Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc
Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo
Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République

ligne roset

EN EXCLUSIVITE CHEZ RENVIER



les canapés-les chauffeuses-les fauteuils-les angles-les poufs...
2 MAGASINS :
LE TRIANGLE
24, Av. Pont JUVENAL
MONTPELLIER

meubles
Renvier

L'informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977.

A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité, du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Quillan, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Voies (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements)
- Paiement du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, trages, cartes d'électeurs)
- Hygiène (fichier vaccinations, retards parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mairies (comptabilité, paie du personnel, quittances)

IBM Usine de Montpellier
La Pompiègne

Chauf - Elec

CHAUFFAGE ELECTRICITE
SANITAIRE - RÉGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
Dépannage 24 h. sur 24 h.

GUTIERREZ
Fils
5, RUE BONNIER
34000 MONTPELLIER
TÉL. 54.14.04

P. MOURET

le bon pain d'autrefois
5, Rue Delmas
MONTPELLIER
(67) 92.76.30

Montpellier Nord Rue Joseph Roumanille Petite résidence



POUR PLACEMENT
du studio au P2 - Cuisine équipée - Parking
PRIX FERME ET DEFINITIF - Garantie bancaire LA HENIN
Commercialisation : Promoteur CILIA MAX - VILLA FAUSTINE
11, rue des Fraisières (proche clinique Clémentville) - Tél : (67) 83-00-55

les agaves

11, rue des Fraisières (proche clinique Clémentville) - Tél : (67) 83-00-55

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

Coeur de ville : une opération de rénovation de l'habitat ancien

Le coeur de ville de Montpellier doit être protégé et remis en valeur. L'habitat ancien constitue en effet un important facteur d'animation de la ville et de maintien des activités commerciales. Il abrite par ailleurs une population très souvent modeste qui souhaite rester dans son quartier. Malheureusement les immeubles vétustes ne présentent pas le confort élémentaire indispensable de nos jours.

Nous avons signalé dans le dernier numéro de «Montpellier votre ville» que la municipalité a décidé d'aider chaque propriétaire, chaque locataire à mieux vivre dans sa ville. Et de leur permettre d'effectuer des travaux de restauration. Pour cela elle a décidé de mener une opération programmée dans le secteur de «L'Ecusson» en concertation avec une association de Restauration Immobilière (ARIM) Celle-ci est en train de procéder au dépouillement de l'enquête effectuée par ses services auprès des habitants du nord du coeur de ville. Elle se chargera ensuite de faciliter les démarches administratives. Pour cela elle assure une permanence à son siège place Saint Ravy.

Il ne s'agit pas ici d'une opération de restauration de prestige, ainsi qu'on a pu le voir dans d'autres villes ou même, dans un passé récent à Montpellier rue de l'Ancien Courrier, mais d'un «travail en profondeur». Il correspond à la demande qu'ont exprimée de nombreux Montpelliérains, notamment au cours de l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols.

La zone d'étude confiée à l'ARIM Languedoc Roussillon est située dans la partie Nord de l'Ecusson. On y rencontre un grand nombre de logements inconfortables. Certains immeubles ne pourront être restaurés, certains espaces verts devront être aménagés. La ville engagera éventuellement des «actions d'accompagnement» sur le plan social ou urbanistique. Elle proposera à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et à l'Etat représenté par le Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) de signer une convention définissant les moyens à mettre en oeuvre. L'action qui s'engage est une action de longue haleine. Le centre ville ne doit pas mourir ou devenir un assemblage de quartiers de luxe et de sec-

teurs déshérités. Les personnes de condition modeste ne doivent pas en être chassées. L'opération programmée permettra à chacun, propriétaires et locataires, de remettre leurs appartements en état aux meilleures conditions financières.

Il est bien évident qu'une telle action implique l'adhésion de tous. Les Montpelliérains doivent donc y participer activement.

L'ANAH

L'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat est un organisme chargé de collecter les fonds provenant de la taxe additionnelle au droit de bail pour les logements de plus de 20 ans. A noter que lors des opérations programmées les subventions accordées par cet organisme sont majorées de 50% ou de 80% (si la propriétaire a passé une convention avec l'état). Ces subventions sont également valables pour les logements vacants, les résidences secondaires et les logements acquis récemment.



Une nécessité.

La Zone Candolle Sainte Ursule : un quartier populaire

Ouvriers et employés constituent l'immense majorité des habitants de ce quartier. Ici les étrangers sont plus nombreux que dans le reste du centre ville (22% contre 13%) et la population est globalement moins âgée. Les logements sont en général petits et mal adaptés : 73% d'entre eux n'ont pas l'eau chaude, 40% n'ont pas de WC intérieurs, 49% n'ont ni baignoire ni douche. Une grande majorité d'entre eux ne comportent qu'une ou deux pièces.

Une intervention sous forme d'opération programmée était donc nécessaire dans cette partie de la ville. La municipalité et l'ARIM ont décidé de réhabiliter ce quartier. Cela n'ira pas sans difficultés, notamment en raison du coût social de l'opération dû à la faiblesse des revenus des locataires ou propriétaires. Il faudra actuellement (hausse des loyers due à une demande croissante des cadres moyens). Et puis il est souvent difficile d'intéresser à

une action de longue haleine une population de travailleurs migrants.

Il est donc indispensable d'accroître le caractère social de l'opération.

L'ARIM Languedoc-Roussillon

L'ARIM Languedoc-Roussillon est une association Loi de 1901, constituée à la demande de plusieurs municipalités de la région pour étudier et réaliser des opérations d'amélioration de l'habitat. Participent également à son Conseil d'Administration, les centres PACT de la région. L'action de l'ARIM se réalise dans le cadre de la circulaire du 1^{er} juin 1977 sur les opérations programmées. Son double rôle de «tiers social intervenant» pour les habitants du quartier et de prestataire de service de la municipalité, en fait un organisme original. En cours d'opération, l'ARIM pourra notamment apporter conseil auprès des propriétaires et des locataires sur les questions techniques, administratives, sociales ou financières.

A.R.I.M. Languedoc-Roussillon, Place Saint Ravy - 34000 MONTPELLIER. — Tél. 72.16.40



SOCIÉTÉ CALLONI FRÈRES
Bâtiment et Travaux Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. (67) 58-00-30
ou 70-07-34

Siège Social :
Route de Lunel
34130 MAUGUIO
Tél. 29-52-00



SOCIÉTÉ DE GESTION D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX PUBLICS



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

éd. Rogier ing ETP

LE TOUR DES QUARTIERS

Figuerolles, Terrain Gély, Paul Valéry, Chamberte

Nous ouvrons dans ce numéro une série d'articles sur les quartiers de la ville. Les Montpelliérains pourront y trouver la liste des principaux travaux que la municipalité a effectués depuis mars 1977. Et des différentes actions menées en faveur des personnes âgées, des jeunes, des clubs sportifs... Bref, il s'agit là d'un «flash» sur un secteur de Montpellier. Qui ne prétend nullement être exhaustif, mais qui résume dans leurs grandes lignes les réalisations municipales.

Nous commencerons cette série par les quartiers Terrain Gély Figuerolles, Paul Valéry. Longtemps défavorisés, oubliés, ils ont fait l'objet d'aménagements et de réalisations à caractère social importants depuis quelques mois.

Améliorer les conditions de travail dans les écoles

Il était indispensable d'améliorer en premier lieu les conditions de travail et d'accueil dans différentes écoles de cette partie de la ville.

C'est ainsi que des aires de jeu ont été créées aux maternelles du Pas du Loup et d'Estanove. Des restaurants scolaires ont été mis en service à Figuerolles le haut, à l'école primaire Renouvier. Dans cette dernière école on a construit un parking pour les élèves mal voyants.

Des réfections de chauffage central ont été réalisées à Figuerolles

le Haut, à Renouvier (primaire) à la maternelle Docteur Roux. Enfin parmi les autres travaux importants signalons la création d'un centre de documentation au CES Fontcarrade, l'aménagement d'une salle audio-visuel à Figuerolles le Haut. Dans la périphérie de ces quartiers les écoles Pape Carpentier (salle polyvalente, atelier poterie, chauffage) et Sévigné (restaurant scolaire, aménagement d'une nouvelle classe) Carnot Molière (restaurant scolaire) ont elles aussi bénéficié d'importantes améliorations.



Le futur terrain de football de Paul Valéry.

Terrain Gély et Paul Valéry : deux nouveaux terrains de sports

Depuis quelques mois les habitants du Terrain Gély bénéficient d'un terrain de sports entièrement grillagé et éclairé. Situé au coeur de la cité, celui-ci correspond à une demande pressante d'une population défavorisée. A Paul Valéry, la ville est en train de construire une aire de football pour les jeunes de la cité. Ce ter-

rain est pratiquement terminé et sera inauguré sous peu.

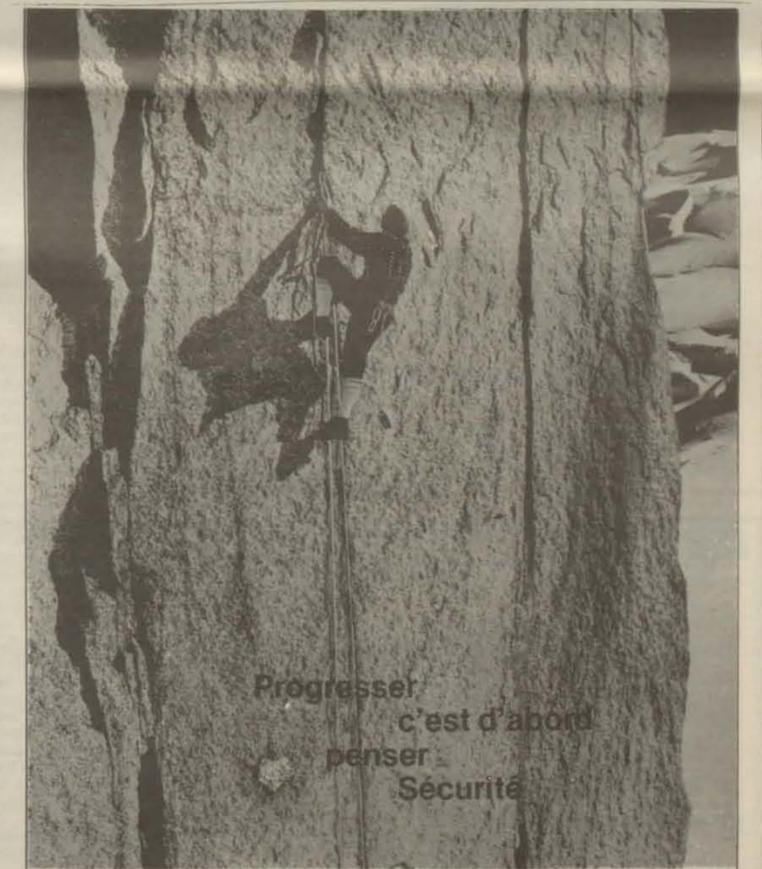
Par ailleurs plusieurs établissements scolaires : la Martelle, Carnot, Estanove ont été équipés de plateaux d'éducation physique et sportive. A la Chamberte des travaux de réfection de clo-

ture et d'éclairage ont été effectués.

A noter encore le nivellement d'un terrain de football au Mas Prunet et l'éclairage de celui de CES Fontcarrade. A Figuerolles les services techniques de la ville ont procédé à une réfection générale de l'installation électrique du gymnase.



La Guirlande : un agréable havre de détente au coeur de Figuerolles.



Progresser
c'est d'abord
penser
Sécurité



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél. : 92-46-50

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

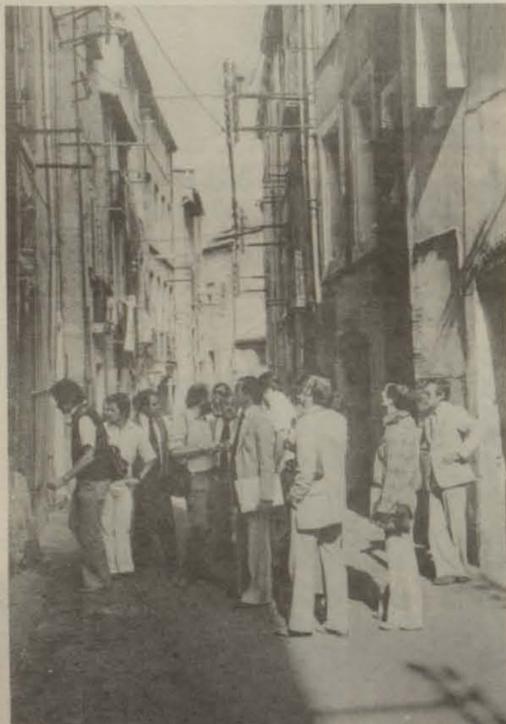
Toutes marques
-Pièces détachées—Electro-Ménager
-Sacs pour aspirateurs

C.P. DEM

Avenue du Mas d'Argelliers
(A côté du Géant Casino)
34000 MONTPELLIER-Tél. (67)92.82.32

Un exemple de restauration

- * Vous êtes locataire d'un deux pièces-cuisine sans confort. Pas de salle d'eau ni de WC intérieur. Vous avez plus de 60 ans, vous vivez seul (e) avec une retraite de 1.500 F. par mois. Vous versez un loyer de 250 F. par mois. Vous percevez une allocation logement de 178 F. par mois. **IL VOUS RESTE DONC A PAYER 72 F. PAR MOIS.**
- * Vous voulez faire installer un WC et une salle de bains.
- a) - Si votre propriétaire n'a pas passé une convention avec l'Etat. Votre loyer s'élèvera à 367 F. par mois. L'allocation logement à 68 F. par mois. **VOUS AUREZ 99 F. PAR MOIS A PAYER.**
- b) - Si votre propriétaire a passé une convention. Votre loyer s'élèvera à 404 F. par mois. Aide personnalisée au logement : 374 F. **VOUS AUREZ A PAYER 30 F. PAR MOIS.**



Techniciens de la mairie et de l'ARIM en visite dans le quartier Candolle-Sainte Ursule.

LE TOUR DES QUARTIERS

Dénivelé à la Chamberte et un «nouveau» Faubourg Figuerolles

Parmi les nombreux travaux effectués par les services de la voirie, de l'eau et de l'assainissement, deux réalisations de grande dimension ont été réalisées dernièrement.

Il s'agit du dénivelé de la Chamberte (400 millions de travaux) et de la réfection totale du Faubourg Figuerolles où rien n'avait été fait depuis des dizaines d'années. Cette artère de la ville représente maintenant un nouveau visage : la voie a été élargie, les trottoirs ont été entièrement refaits, on a posé le tout à l'égout, etc...

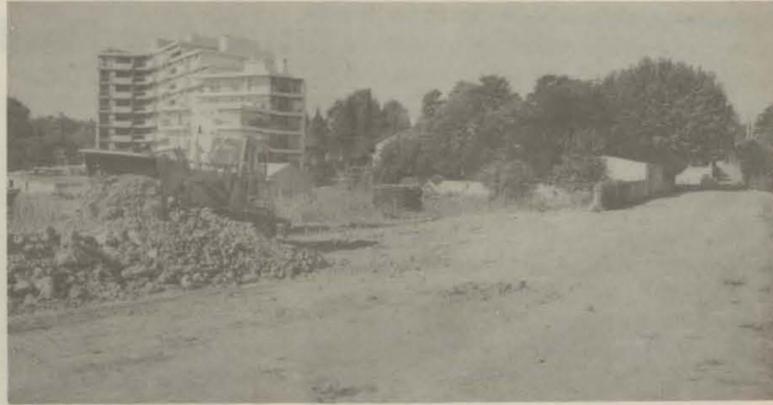
Les rues des Chasseurs, du Chateaubon, la rue Bugarel, l'avenue de la Liberté, les rues François Dezeuze, Daru, les artères

des Castors de Fontcouverte et divers chemins vicinaux ont subi elles aussi d'importantes réfections.

De même que le boulevard Paul Valéry et la rue du Pont de Lavérune.

Les services de la voirie ont par ailleurs construit une piste de danse route de Lavérune. Celle-ci est ouverte à tous les habitants du quartier ainsi qu'aux troupes qui en font la demande.

A l'ensemble de ces réalisations, il faut ajouter les travaux de signalisation (feux rouges, sécurité piétons, pose de panneaux) effectués Avenue de la Liberté, Avenue de Lodève, Boulevard Renouvier et rue du Faubourg Figuerolles.



Bientôt une liaison Faubourg Figuerolles - Avenue de la Liberté

Clos des Orangers : une aire de jeux et de détente



Cet espace, situé en haut du quartier Figuerolles avait été dans un premier temps aménagé par les habitants. Ils y avaient créé une aire de jeu de ballon. La ville vient d'en poursuivre l'équipement, en procédant au nivellement et au nettoyage. Elle a organisé une «partie calme» au bout de ce terrain. Des jeux de bois pour enfants, des bancs et des corbeilles ont été installés au mois de septembre.

LE TOUR DES QUARTIERS

Animation socio-culturelle

Figuerolles-Terrain Gély : un quartier pilote

Depuis le mois de février dernier la ville de Montpellier a installé un animateur socio-culturel dans le quartier Figuerolles-Gély - Paul Valéry-La Chamberte.

Les besoins étaient criants dans ce secteur, comme l'ont révélé des études statistiques et les contacts directs avec la population. Compte tenu des possibilités actuelles c'est par le quartier Figuerolles-Terrain Gély que débutera l'animation.

Une séance de travail réunissant les élus municipaux, le directeur de la caisse d'Allocations Familiales, le directeur du centre social, les associations du COGÉFICOR et bien entendu l'animateur de quartier a permis de constituer un groupe de travail. Celui-ci a été chargé d'élaborer un plan de travail. Il a fallu tout d'abord dégager les besoins prioritaires (adolescents, jeunes, adultes, enfants, etc...). Un projet global a ensuite été établi pour être soumis aux financiers potentiels : Mairie, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, Jeunesse et sports etc... Ce projet comprend les points suivants :

- Création d'un club de jeunes provisoire dans le gymnase situé à proximité du gymnase de Figuerolles. On demanderait ensuite aux jeunes de participer activement à la construction d'un bâtiment en dur.
- Création de lieux de loisirs pour les enfants.
- * La salle sous l'église pourrait être utilisée les mercredis après-midi et samedi pour des activités «culturelles» dès son aménagement par la Mairie.
- * Le terrain dit du jardinage jouxtant l'école de Dr Roux, après avoir été aménagé en terrain de jeux avec une partie libre pour être éventuellement transformée (construction de cabanes...) pourra être utilisé en dehors des heures de classe.
- * Une bibliothèque active pour

enfants occupera le «buffet d'eau» du parc de la Guirlande et accueillera les enfants après la classe et éventuellement pendant, dans le cadre du tiers temps pédagogique.

- * Le centre Social Gély continuera à assurer dans ses locaux une part de l'animation en direction des enfants.
- création d'une bibliothèque pour adultes au rez-de-chaussée de la Maison de la Guirlande.
- création d'une bibliothèque spécialisée pour les travailleurs sociaux et animateurs de Montpellier au premier étage de la Maison de la Guirlande
- aménagement de diverses salles de la Maison de la Guirlande : permanence des élus, salle de réunions, bureaux, chambres pour stagiaires...
- réalisation d'un journal audiovisuel du quartier diffusé sur divers points du quartier.
- organisation de séances de cinéma en plein air dans la cour du centre social au mois de juin puis dans la salle sous l'église dès son aménagement.
- toute initiative allant dans le sens d'une amélioration de la qualité de la vie et favorisant la rencontre des habitants : fêtes, expositions, spectacles.

Ces propositions approuvées par le COGÉFICOR Ont reçu un accueil favorable des différents partenaires et notamment à la Mairie.

La réflexion sur un programme d'animation à long et moyen terme n'a pas nui à des réalisations immédiates allant dans le même sens.

- participation à l'Inauguration du parc de la Guirlande ouvert désormais au public.
- organisation des festivités autour de l'inauguration du terrain de sport de la cité Gély le 8 juin
- projection de films en plein air trois vendredis soirs de juin avec

La Guirlande : espaces verts et locaux sociaux



Le jour de l'inauguration. De gauche à droite. MM Charles Claude, De Beussier, Conseillers municipaux, Madame Madeleine Clavier, conseillère, Gauffier, animateur, Alain Bosc, conseiller général du 7^e Canton et Geroges Frèche maire.

Avec ses 12.000 mètres carrés, son jardin à la française, ses jeux pour les enfants, ses espaces boisés, le parc de la Guirlande constitue un des plus beaux espaces verts de Montpellier. Son ouverture a été fortement appréciée par la population de ce quartier. Beaucoup de personnes viennent même d'autres secteurs de la ville. Une attitude responsable des utilisateurs et la présence active et attentive du personnel municipal ont permis une bonne utilisation de cet espace.

La maison de maître comporte plusieurs salles destinées à des activités sociales. Deux grandes pièces ont été aménagées au rez de chaussée, l'une servant de bureau, l'autre étant destinée à recevoir des expositions. Au premier étage une grande salle de réunion pour les associations du quartier. Bien que l'aménagement de cette maison ne soit pas encore terminé, les habitants peuvent d'ores et déjà en profiter. Son inauguration a eu lieu le 19 octobre dernier.



Le dénivelé de la Chamberte

SOGEELEC
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

CASTA
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations, Bâtiments, Génie Civil, Routes, Aérodromes, Ports, Matériaux et composants, Structures
2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tel : 42-59-55

CARTRANS-MONTPELLIER
Gare routière
12 ENTREPRISES A VOTRE SERVICE
Association montpelliéraine des Transporteurs Publics Routiers de Voyageurs.

CUISINE CENTRALE, TERRAIN DE SPORTS PAUL VALÉRY, ET CROISEMENT ROUTE DE LA RECAMBALE DE LA RECAMBALE ET AVENUE DES GARRATS
(anciennement Route de Lavérune)

Au premier plan on reconnaît la déviation du ruisseau des Gours qui assainit le terrain où, avant la fin de l'année, va être construite la Cuisine Centrale pouvant servir 12.000 repas.

Ce bâtiment contiendra une salle de réunion qui sera utilisée par les habitants des quartiers Chamberte-Paul Valéry.

Un peu à gauche au fond, se trouve la propriété des époux PIVOT (Domaine de Beaumont), récemment acquise par la Ville où va être fait un parc pour le public et des bâtiments scolaires.

Tout au fond se situe l'emplacement du terrain de sports Paul Valéry terminé au début de l'année prochaine, qui fait l'objet d'une photo par ailleurs.

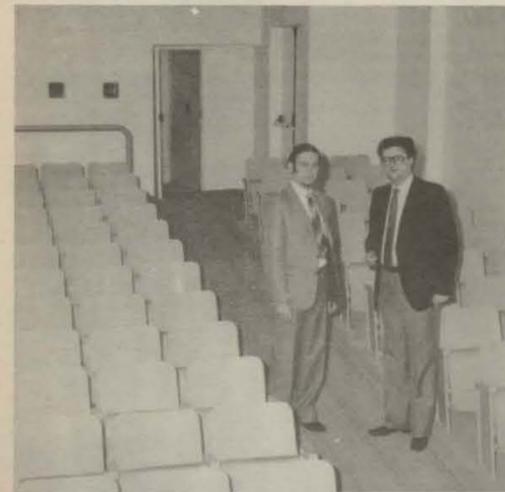
Enfin, M. Le Maire de Lavérune et MM. Alain BOSC et Guy COU-

DERC Conseillers généraux, ont attiré l'attention de la ville sur la nécessité d'un boulevard à voies superposées à droite de la photo au fond, au croisement de l'avenue de Recambale et de l'avenue des Garrats. L'investissement est très important, avoisinant le milliard de centimes. La mise en place est envisagée par la Ville de Montpellier, compte tenu de l'effort important de subvention promis par le Conseil Général.

Une telle réalisation demandée par le Comité de Quartier, présidé par M. DAUFES, doit encore être affinée. Sa mise en place devrait réduire notablement les risques d'accidents et faciliter la circulation dans ce quartier.

Georges FRECHE
MAIRE de MONTPELLIER

La Maison pour Tous Joseph Ricome
(ancienne école Pages, au Plan Cabannes)
va ouvrir en novembre



Georges Frèche, maire visite le chantier terminé de la Maison pour Tous J. Ricome (ancienne école Pages) avec Alain Bosc, vice-président du Conseil général, conseiller général du quartier.

C'est dans les locaux de l'ancienne école Pagès, entre les rues Baque et Haguenau que s'ouvrira bientôt la maison pour tous Joseph Ricome. Cette maison sera gérée par la Fédération des Oeuvres Laïques qui désignera un animateur permanent.

Avec ses sept salles, dont deux très vastes au rez de chaussée et une de spectacle, cet ensemble totalement remis à neuf par la ville permettra aux associations de Figuerolles Renouvier de disposer enfin des locaux dignes d'elles. Et avec ceux qui ont été récemment inaugurés à la Guirlande ce quartier de Montpellier bénéficiera d'un ensemble socio-éducatif de tout premier ordre. Une ouverture va être percée vers Figuerolles. La 2^e tranche et l'aménagement de la cour centrale suivront lorsqu'un nouveau local aura été trouvé pour le restaurant scolaire.

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux
GUY HERVE
12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél : 57-15-52 238

ETS BONNIOL
beaux arts
papeterie
cadeaux
14 rue St GUILHEM 34000 MONTPELLIER-Tél. 72.29.35

LES CHALIMÈRES
Vosre Maison construite en traditionnel.
La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix...!
SIEGE SOCIAL
15, Rue de l'Arquebuse
34000 MONTPELLIER
Tél. 79.76.18-79.76.59
AGENCE
16, Avenue Wilson
34500 BEZIERS
Tél. 62.40.76
Je désire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.
NOM PRENOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TEL
Avez-vous un terrain OUI NON
Lieu de la construction

LE TOUR DES QUARTIERS

Le Planning familial et SOS femmes bientôt rue Fermaud

C'est dans cette maison que la ville est en train de remettre en état que le planning familial et le centre SOS femmes s'installeront bientôt. On reconnaît ici MM Acquier, architecte Puccinelli, directeur du BAS, Perrier, directeur général adjoint des services techniques de la ville et Georges Frêche, maire.



La résidence foyer Paul Valéry : un rôle social de premier ordre

Au cœur de la cité HLM Paul Valéry la résidence foyer pour les personnes du troisième âge héberge une centaine de personnes valides et semi valides. Construite route de Lavérune par l'office d'HLM, qui loue les locaux au Bureau d'Aide Sociale de la ville, cette résidence est occupée en permanence à 100%.

Elle accueille des personnes âgées qui ont quitté leur appartement mais ne voulaient pas se retrouver à l'hospice. Chaque «pensionnaire» dispose d'un petit appartement (studio, F1) qui lui permet de conserver une totale indépendance.

Certaines personnes, plus handicapées que les autres bénéficient d'une surveillance médicale

attentive. Pour cela le Bureau d'Aide Sociale a engagé un interne, 3 infirmières et 6 aides soignantes auxquels il faut ajouter les prestations d'un médecin contrôleur vacataire. Les personnes âgées gardent bien entendu le libre choix du praticien.

Elles ont par ailleurs la possibilité de recevoir librement parents et amis et de prendre leur repas avec eux dans la salle de restaurant de la Résidence. Elles disposent pour leurs loisirs d'une salle de TV, de réunion, de détente. Le Bureau d'Aide Sociale a fait construire cette année un bâtiment supplémentaire, à côté de la propriété Pivrot. Il sert de buanderie, de réserve, d'atelier pour le personnel technique de la résidence.

Le mot des Conseillers généraux

Alain BOSCH

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Issu d'un découpage savamment «dosé», le 7^e canton de MONTPELLIER s'étend du quartier des Cévennes au haut de Font-Couverte en passant par Astruc, Arceaux, Avenue de Lodève, Plan Cabannes, Figuerolles, Chaptal, Jeu de Paume, Laissac, Clémenceau, Route de Toulouse. Comment donc dans ces conditions préserver un particularisme et une unité dans ce canton ?

A plusieurs reprises, j'ai attiré l'attention des élus du Conseil Municipal sur l'isolement des centres de quartier de ce canton et de la nécessité d'organiser les moyens pour favoriser un développement harmonieux de l'ensemble.

Avec mon collègue voisin du 8^e canton, Guy Couderc, Rapporteur Général du budget au Conseil Général, homme d'une compétence et d'une efficacité reconnues, nous avons animé et provoqué de nombreuses réunions afin d'associer de façon permanente nos concitoyens à l'aménagement de leurs quartiers.

Résultat, sous l'autorité de son Maire Georges Frêche, l'équipe municipale a répondu positivement en apportant une aide décidée et, déjà au terme de ces deux années de gestion, chacun peut sentir la différence. Dans la vie de tous les jours, cette différence est marquée par des réalisations sur le terrain et dans les relations avec chacun d'entre vous.

Ainsi, le 7^e canton, laissé à l'écart jusqu'en Mars 1977, voit-il aujourd'hui des équipements de tous types se créer. Je ne les reprendrai pas ici, mais, vous les trouverez dans les colonnes de ce journal.

Devenu votre Conseiller Général, j'ai le souci de coordonner et de catalyser les besoins pour atténuer certaines disparités et corriger les déséquilibres entre les quartiers. Pour cela, j'ai le sens très strict de mes responsabilités d'élu au service de mes concitoyens.

Il reste beaucoup à faire et je souhaite recevoir vos suggestions, tous les mardis à partir de 18h au Club du 3^e âge Cité Gély Feubourg Figuerolles, pour répondre à vos aspirations, à une vie meilleure, plus libre, plus fraternelle. Nous aurons l'occasion d'en parler. Cordialement,

Alain Bosch
Vice Président du conseil général
Conseiller municipal de MONTPELLIER

Guy COUDERC

Chers Amis et administrés,

Trois ans et demi déjà que je défends au sein de l'Assemblée Départementale les intérêts du 8^e Canton, si longtemps à l'écart des réalisations et subventions. Ce Canton, vous le connaissez, comprend une large partie de la ville de Montpellier, depuis Figuerolles, qu'il prolonge, en passant par Paul Valéry, La Rocade, la Chamberte, Super M., la Martelle, la figuierasse, etc...

Mais aussi, les communes de St Georges d'Orques, Murviel, les Montpellier, Courronterral, Cournonsec, Fabrègues, Sausan, St Jean de Védas, Lavérune, Pignan ! C'est donc avec plaisir que je m'adresse à vous tous pour vous rendre compte des principaux aspects de l'action menée depuis Mars 1976, des résultats, des objectifs.

Au niveau de l'action départementale. Dès juin 1976, j'ai stoppé le projet de création d'une voie de circulation entre les HLM Paul Valéry, répondant ainsi aux aspirations de la population concernée.

En revanche je n'ai cessé de mettre en avant la nécessité d'un échangeur au croisement de la route de Lavérune et de la double voie de la Rocade où de très nombreux accidents sont survenus. J'ai le plaisir de vous annoncer que ce projet vient d'être retenu par le Conseil Général et cela en liaison avec Georges Frêche et R. Dugrand. Une réunion va avoir lieu à ce sujet courant novembre à laquelle j'ai demandé la participation de représentants du Comité de quartier. Le coût de cette opération représente entre 500 et 700 millions de centimes selon la formule retenue. J'ai également demandé l'élargisseur et la réfection de la route de Lavérune et des voies qui s'y greffent, compte tenu notamment de la prochaine construction de la cuisine centrale financée par la municipalité et le conseil général. En fait, c'est l'ensemble du CDJ/ Route de Lavérune qui se trouvera à terme transformé, avec piste cyclable, et aménagement des déviations de Lavérune, Pignan, Courronterral (coût total prévisible : près de 1 milliard 800 millions de centimes !)

Mais le plan quinquennal 1980/1984 examiné par le Conseil général prévoit aussi l'aménagement de la liaison Montpellier - St Georges d'Orques - Pignan (près de 700 millions de centimes). Au titre des grands travaux et grosses réparations, entre ces deux grandes voies, c'est l'ensemble des liaisons internes du canton qui se trouvent concernées.

Tout ceci a nécessité, vous vous en doutez, des démarches nombreuses et répétées, la participation à de multiples réunions, au prix hélas d'une moindre disponibilité dans les contacts avec la population.

J'ai reçu près de huit cent personnes lors des permanences tenues chaque lundi de 18h à 20h 30 à Pignan, à mon bureau du Conseil Général, au Foyer du 3^e âge de la Cité Gély. Dès Janvier 1980, je vais tenir une permanence mensuelle à Montpellier pour accentuer encore ces contacts avec vous.

Avec votre aide, vos suggestions, notre volonté commune, le dialogue avec les Comités de quartier et la Municipalité - et notamment avec G. Frêche - nous oeuvrerons ensemble et en priorité en faveur des plus déshérités. Fort de votre appui, du soutien et de l'amitié sans faille d'Alain Bosch, Conseiller Général du 7^e Canton et Conseiller Municipal, je vous fais part de ma résolution et de ma conviction.

Cordialement,
G. Couderc,
Conseiller Général
Rapporteur général du Budget
Vice Président de la Commission des questions sociales.

Permanences :



Le jour de l'inauguration du terrain de football de la Cité Gély. De gauche à droite, Guy Couderc, conseiller général du 8^e Canton, M. Mahé (officier Municipal des sports) Alain Bosch, conseiller général du 7^e canton et Georges Frêche, maire de Montpellier.

Premières répétitions de l'orchestre municipal



Représentants de la Municipalité et musiciens réunis au cours d'une sympathique réception d'accueil.

Depuis le 1^{er} octobre dernier l'orchestre municipal de Montpellier a commencé ses répétitions sous la direction de Maître Bertholon. Celles-ci se poursuivront durant plus d'un mois, période nécessaire de rodage, au terme de laquelle les 35 musiciens auront acquis une solide cohésion. Le premier concert, une oeuvre de Mozart pour piano, violon, flûte et clarinette aura lieu le 10 novembre.

Les Montpelliérains auront alors le plaisir de découvrir cet orchestre entièrement financé par la ville dont ils ont été privés pendant tant d'années. Au cours de la saison ils pourront assister à quatre concerts symphoniques. L'orchestre accompagnera en décembre le ballet du Lac des Cygnes et participera à la saison lyrique. En juin et juillet une animation de divers lieux du vieux Montpellier est prévue.

Un concours de haut niveau

C'est la réalisation d'une partie du programme culturel sur lequel la municipalité a été élue en 1977. Nommé en même temps que le directeur du théâtre, Monsieur Delabarre, maître Bertholon a été chargé de mener à bien la constitution de cet ensemble instrumental. Ce ne fut pas chose facile mais les résultats seront à la mesure des efforts consentis. Pour parvenir à mettre sur pied

cette formation Mozart, pas moins de deux concours ont été nécessaires. 27 musiciens ont pu être recrutés au mois de juin et 8 en septembre. Le niveau de ces concours fut très élevé de l'avis même de Georges Tessier inspecteur à la direction de la musique chargé des orchestres qui présidait le jury. Cela devrait rapidement permettre, si l'Etat consent à attribuer les subventions suffisantes, à cet orchestre municipal de devenir régional. En plus de la médaille d'or de conservatoires régionaux plusieurs candidats retenus sont titulaires d'un premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris (à ne pas confondre avec un conservatoire d'arrondissement de la même ville). On peut certes regretter que sur les 200 candidats qui se sont présentés, 6 seulement étaient de la région. Trois musiciens locaux, qui faisaient partie de l'ancien orchestre, sont titulaires du nouvel ensemble.

Relancer la vie musicale régionale

Certains ont cru bon d'affirmer dans la presse régionale que les musiciens locaux avaient été purement et simplement «oubliés». Quand on pense que l'exécution de la Bohème ou d'Hérodiade nécessitera une soixantaine d'instrumentistes on comprendra que la participation des artistes du Languedoc Roussillon sera importante. Plus importante de toute façon que celle qu'ils ont pu (et pour

cause) assurer les saisons passées. Il sera par ailleurs largement fait appel aux professeurs du Conservatoire de Montpellier. C'est ainsi que M. Maupin assistera partiellement au violon solo M. Guignon (actuellement soliste à l'orchestre régional de Bordeaux Aquitaine et qui sera super solo) La sélection pour cet emploi a fait l'objet des soins particuliers du jury. Il est en effet très difficile de trouver en France un grand musicien à ce poste. Mme David et M. Potrel, professeurs au Conservatoire de Montpellier se partageront le poste de violoncelle solo. Aucun candidat extérieur n'a en effet été retenu par le Jury.

Loin donc d'amener du chômage pour les musiciens locaux, la création de cet orchestre va apporter un «sang nouveau». Et participera activement à la relance de la vie musicale dans notre région. La moyenne d'âge très jeune de ses membres permet d'envisager l'avenir avec espoir.

Composition de l'orchestre :

- Huit premiers violons dont un super solo et un co soliste
- Six seconds violons
- Quatre violoncelles
- Trois contrebasses
- Une flûte
- Deux hautbois
- Une clarinette
- Deux bassons
- Deux cors
- Une trompette
- Un percussionniste



La première répétition

bec

FRERES S.A.

- Autoroutes • Aérodrômes • Ouvrages d'art
- Barrages • Canaux • Bâtiments industriels
- Aménagement portuaires • Equipements collectifs

S.A au capital de 14.020.000,00 F

Boite Postale 10

34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Téléphone Montpellier (67)

75.10.70
Télex 480288

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS



Charcuterie en gros

Spécialité jambon supérieur

33, rue de la Cavalerie - Montpellier



safer

LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél : (67) 58-01-11
Adresse Postale :
Boite Postale 1205
34010 MONTPELLIER CEDEX

LAMOUR

Jean-Philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS



4 km. route d'Arles
30320 Caissargues
Tél : (66) 84-23-35

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profils sont colorés dans la masse.

Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

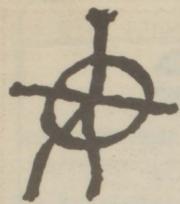
Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

MES

MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

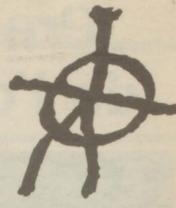
bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42-49-67



Théâtre populaire des Cévennes

500 heures d'animation à Montpellier



«Je veux faire du théâtre populaire. Réapprendre aux gens ce qu'est notre métier. Ce que nous pouvons leur offrir. Pas question de faire de la démagogie. Mais effectuer ce long travail de base sans lequel toute réelle participation du public est impossible. Et comme sans lui nous ne serions rien...»

A quarante ans Guy VASSAL conserve cet enthousiasme, cette «foi» qui le poussent jadis à quitter Carcassonne pour aller apprendre son métier de comédien à Paris. Depuis il a pas mal roulé sa bosse. Dans notre région et dans toute la France. En 1976 la compagnie Guy VASSAL a cédé la place au Théâtre Populaire des Cévennes. C'est à travers cette Société Coopérative de Production que Guy Vassal poursuit désormais son but : faire du théâtre accessible au plus grand nombre.

De «Hôla Hé ! Sganarelle !» au «Roman comique» en passant par le «Tour du monde en 80 jours» le Théâtre populaire des Cévennes s'est constitué un répertoire en harmonie avec ses ambitions. Sans verser dans la facilité, sans faire du «populisme», Guy Vassal et ses compagnons ont su poser clairement le problème des relations auteur-acteur-metteur en scène-spectateur. Ce n'est pas leur moindre mérite.

Et comme ce travail, cette recherche, cette «approche» sur les planches ne suffisent pas, ils ont voulu aller chercher le public là où il se trouve : dans les écoles, les quartiers. De là les conventions passées avec les Villes d'Alès, Mende, Albi. Et depuis le 1^{er} janvier de cette année avec Montpellier. Par celle-ci le théâtre Populaire des Cévennes s'est engagé à présenter trois spectacles par saison dont un dans les

quartiers. Et effectuer 500 heures d'animation dans les établissements scolaires. Chaque semaine Guy Vassal assure par ailleurs quatre heures de cours d'art dramatique au théâtre municipal.

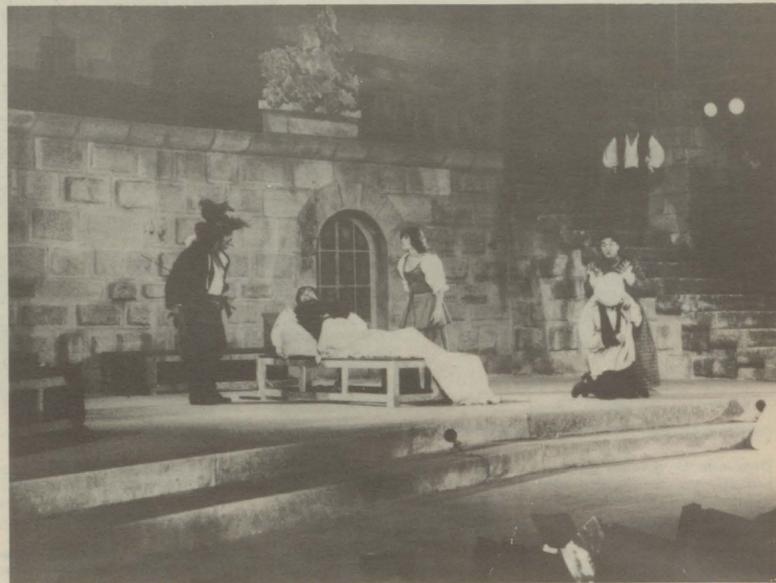
En contre-partie la ville a accordé à la troupe une subvention annuelle de 350.000 F.

Six comédiens animateurs sont chargés de ce travail de fond. Avec la collaboration des professeurs de CES, de lycées ils vont découvrir l'univers théâtral à des élèves trop souvent influencés par l'audio-visuel. Et qui ne demandent qu'à connaître d'autres formes d'expression, de communication. Alors on parle peinture, musique, danse, pantomime, maquillage... On apprend à confectionner des masques. On étudie le geste.

Mais les activités d'animation du théâtre populaire des Cévennes ne se limitent pas au seul théâtre. C'est ainsi que l'an dernier des cours ont été effectués sur le cinéma fantastique, à travers l'œuvre de Georges Méliès. Deux expositions ont été présentées : l'une suivant la tournée de la troupe, l'autre le programme d'animation. En ont bénéficié les élèves du lycée Joffre et huit CES de Montpellier.

Cette année le Théâtre Populaire des Cévennes s'attachera, par des études de textes et des heures d'animation à faire mieux connaître la vie des comédiens et celle de notre ville au XVII^e siècle. Un travail préparatoire a été effectué par des membres de la troupe et des responsables du C.R.D.P. Quinze C.E.S. ont déjà posé leur candidature pour en bénéficier. C'est dire si cela correspond à un besoin. Tant de la part des professeurs que des enfants et adolescents.

Un public «neuf» pour demain ? Sans doute.



Le «Roman comique» à Aigues Mortes

Les spectacles de la saison 79-80

— «Le roman comique» au théâtre municipal 7 Novembre à 21h 8 novembre à 14h 30 9 novembre à 14h 30 et 21h

— «Hôla Hé ! Sganarelle!» au théâtre municipal le 12 février 1980 à 14h 30 et 21h Le 21 mars 1980 à 14h 30 et 21h

— «Le prince heureux» (spectacle pour enfants) Représentations en janvier 1980 dans divers quartiers de la ville

— Animation en milieu scolaire : 500 heures d'octobre à mai dans les établissements scolaires de Montpellier.

— Cours d'art dramatique gratuit au théâtre municipal jusqu'au 15 mai. Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi de 18h à 20h.

Huit permanents Guy Vassal (animation et mise en scène)

Jean Claude Sachot (comédien et animateur)
Sylviane Chevallier (comédienne et animatrice)
Cathy Biassin (comédienne et animatrice)
Jean Claude Gal (comédien et animateur)

Ramon Ruiz (régisseur)
Dominique Luchet (administratrice)

Marc Gaillard (comédien et animateur)

La saison du T.Q.M.

1979

— UN SPECTACLE INVITE : «FERME LE MARDI» par le théâtre du Hangar. Texte et mise en scène : Jacques BIOULES.

18 REPRESENTATIONS AU T.Q.M. : du 17 octobre au 4 novembre tous les mercredis à 21h. Jeudi 14h. Vendredi 21h. Samedi 21h. Dimanches 17h. ... C'est par un refus d'obéissance et d'indications suffisantes que le regardeur, face à une toile, fait appel à son imaginaire pour compléter tout ce qui n'est pas dit, tout ce qui peut être dit... C'est parce qu'il accepte de ne plus être obéissant, c'est à dire devenir inquiet sur lui-même, que la toile qu'il regarde devient inépuisable...

— UNE REPRISE DU T.Q.M. : «VENDREDI JOUR DE LIBERTÉ» de Hugo Claus. Mise en scène : Michel Touraille. Ce spectacle sur le MYTHE ET LES INTERDITS a été joué 20 fois à Montpellier avec succès, il a inauguré le Festival des Arden-

nes Belges en Aout 1979. 5 REPRESENTATIONS : du 21 au 25 novembre à 21h. sauf Dimanche à 17h. Débats les jeudis et vendredis.

1980

— LE MAI DE LA POESIE CONTEMPORAINE (Responsable J. SZABO - tél. 63.21.31

Aux poètes qui investissent le T.Q.M. chaque année, de préférence, la parole sera donnée à ceux du bassin Méditerranéen.

Outre de jeunes poètes publiant dans des Revues, participeront aux soirées : P. Torrelles, A. Chedid, J.C. Renard, J. Lacarrière, des amis d'Augiers. La participation du Foyer des Travailleurs Migrants donnera à la parole des poètes du magreb une actualité plus criante encore : Mohammed Dib, Nabile Fares, Mohammed Khair, Eddine, Tahar, Ben, Jelloun. Un hommage tout particulier sera rendu à P.P. Pasolini, poète, avec la collaboration de la société Dante Alighieri.

MARGUERITE YOURCENAR : «RENDRE A CESAR» Pièce

adaptée par l'auteur à partir de son roman «Denier du Réve» mise en scène Michel Touraille. 24 REPRESENTATIONS : du 23 janvier au 17 février. ... La pièce se passe à Rome du 20 au 21 avril 1933, l'an XI de l'ère fasciste, c'est à dire à une époque où les lois d'exception contre les ennemis du régime sévissaient depuis quelques années, et où plusieurs attentats contre la Ville où se dénoue éternellement l'aventure humaine. «Denier du Réve» tient une place importante dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar et fut en son temps un des premiers regards français face à la creuse réalité cachée derrière la façade prétentieuse du fascisme...

— YVAN VANESCO : «L'ASSASSINAT AU PIED DE LA LETTRE» Mise en scène Michel Touraille. Création Mondiale du T.Q.M. le 14 mai. 24 REPRESENTATIONS du 14 mai au 8 juin.

... LE FAIT DIVERS PARU DANS «MIDI LIBRE» du 7 aout 1975 : Un travailleur (peut être immigré) tue une jeune fille, il rate la soeur cadette - parce qu'elles font du bruit au dessus de chez lui, et qu'elles l'empêchent de dormir.

LA FICTION : Dans un lieu unique, la chambre de l'auteur : l'action se partage entre les instants de solitude du travailleur après le travail, la vie passionnée des deux jeunes filles, et la tentative désespérée de l'auteur à mettre en scène et en écriture «l'objet global» que nous nommerons pour simplifier, la pièce.

— RENE ESCUDIE (auteur Montpelliérain) «CIGOGNE» Mise en scène : Alain Rais. 7 REPRESENTATIONS DU 10 JUILLET AU 15 JUILLET.

... Ecrite en 1973, cette pièce s'inspire d'une expérience réelle effectuée aux U.S.A. sur les comportements d'individus placés dans une situation carcérale. L'expérience, prévue pour huit jours, avait été interrompue en raison de la violence des rapports entre les cobayes.

— CHRISTIAN LIGER : «LA TOUR D'EINSTEIN» Mise en scène : Pierre Debauche. Une cité H.L.M. «créée en 1978 par le T.Q.M. et qui a rencontré un vif succès à Montpellier puis à Paris.

... C'est un rêve singulier que de vouloir tenir le monde en une seule équation. Cet Einstein là, homme tranquille, musicien amateur et pacifiste entreprend tout simplement de chercher le chiffre secret de l'univers : aventure primordiale, insensée (ou au comble du sens), mythique.

24 REPRESENTATIONS : en novembre, décembre 80, puis en tournée.



Michel Touraille et Claude Cendras dans «Vendredi, jour de liberté»

Théâtre municipal programme de novembre

— 6 novembre : Concert Deller Consort. Sous la direction de Mark Deller. Madrigaux anglais et allemands. Luths mélodies. Chansons françaises et airs de cour. Mélodies italiennes. Monteverdi et ses contemporains. A 21h.

— 7, 9 novembre à 21h. «Le roman comique» par le théâtre populaire des Cévennes. Mise en scène de Guy Vassal. Le 8 et 9 novembre à 14h 30 pour les scolaires.

— 10 novembre. Premier concert de l'Orchestre municipal de Montpellier sous la direction de Louis Bertholon. L'œuvre concertante de Mozart. Soliste

— 12 novembre à 21h. A la salle des concerts, Tamas Vessmas au piano. Oeuvres de Schubert.

— Dans la grande salle : «Mon père avait raison» de Sacha Guitry. Mise en scène de Laurent Cochet. Décor André Levasseur. Avec Paul Emile Deiber, Nathalie Nattier, Kelvine Dumou. Un spectacle Herbert Karsenty. A 21h.

— 16 novembre à 21h. Salle des concerts. L'œuvre concertante de Mozart par l'Orchestre municipal de Montpellier. Direction Louis Bertholon. Soliste Pierre Laurent Aimard, pianiste. Grande Salle à 21h. ballet

— 20, 21 novembre à 21h. «Platonov» d'après Tchekov par les Tréteaux du Midi.

— 22 novembre à 21h. Récital Nana Mouskouri.

— 23 novembre : L'œuvre concertante de Mozart par l'Orchestre municipal de Montpellier. Direction Louis Bertholon. Soliste Georges Tessier, violoniste.

— 26 novembre à 21h. «Le pré-féré» de Barillet et Grédy. Mise en scène de Michel Roux. Décors de Jacques Marillier. Avec Jean Piat et Brigitte Auber.

— 28 novembre. récital de Nadine Denize (mezzo soprano). Au piano Christian Debus. Salle des concerts.

— 30 novembre. l'œuvre concertante de Mozart, par l'Orchestre municipal de Montpellier. Direction Louis Bertholon. Soliste Romain Terral, pianiste. Salle

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées

Menuiserie — Cintrée — Chauffage intégré — Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27-84-57

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone MONTPELLIER

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL ENTRETEN

Hübert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone : 68.00.47

R. C. Montpellier 67-A-587

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompiagne Villa des Tilleuls n° 774 34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême



Entreprise de Charpentés MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry Croix d'Argent 34000 Montpellier
Tél : 42-66-63 243

COSTE PEINTURES

papiers peints, peintures revêtements, moquettes
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

SODETEG

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

— ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
— ARCHITECTURE INDUSTRIELLE
— ENSEMBLES «CLÉS EN MAIN»

Agence de Montpellier - Sofitel - Tél : (67) 54-04-04
Direction Régionale du Sud-Est
C.D. 20 Route de l'Aéroport - 13127 VITROLLES
Tél : (42) 89-03-20 236

Prêts conventionnés jusqu'à 80%.

Après le succès des «Hauts d'Argency», une nouvelle réalisation SOVIC :

Le Hameau des Vignes

Un site privilégié. A 10 minutes seulement de la Plage de la Comédie, des accès faciles et... une jolie vue bien dégagée vers la mer et le littoral.

Une architecture personnalisée. Le contraire de l'anonymat : des villas qui vivent en harmonie avec leur cadre naturel : 7 conceptions différentes de 4, 5 et 6 pièces, un grand choix de plans et d'emplacements.

La verdure et le soleil. Terrains particulièrement bien exposés pour profiter au maximum de l'air et de la lumière.

Des prestations de qualité. Des maisons accueillantes et bien équipées : des détails qui signent une qualité : vitrages isolants, chauffage électrique, moquettes (chambres) et carrelages en terre cuite (entrée et séjour), dont les échantillons sont exposés sur notre Bureau de Vente.

La tradition et le confort. Confort bien étudié, conception traditionnelle éprouvée : deux critères rarement réunis.

LA SOVIC

La SOVIC, 10 ans d'expérience, 10 ans de réalisations de qualité à travers la France, notamment à Montpellier. Les Hauts d'Argency, logements de 2 à 5 pièces. Paris : Central Parc, 440 logements. Résidence de l'Étoile, 22 appartements de très haut standing. Cergy-Pontoise : Les Villajouannes, 89 maisons avec terrains privatifs. Antibes : L'Aurélia, 48 appartements au cœur de la ville. Cagnes-sur-Mer : Le Poséidon, 20 appartements en front de mer, etc.

Renseignements et vente sur place :

Rue du Pont-de-Lavérune, tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf le jeudi et le vendredi. Le samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.



MONTPELLIER
Rue du Pt-de-Lavérune
HAMEAU DES VIGNES
TEL. 40.35.99

PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANCAISE DE FOOTBALL

Fernand Sastre en visite dans notre ville



Fernand Sastre (au centre) entouré de Pierre Péraldi (à gauche) et Georges Frêche prend connaissance des plans de Grammont.

Venu à Montpellier une semaine plus tôt pour la création de la ligue du Languedoc Roussillon, Fernand Sastre était le 8 octobre dernier l'hôte de la municipalité. Accompagné de MM Fourcade, président du district du Languedoc, Bouillon, directeur régional de la jeunesse et des Sports et Carné, directeur départemental, il a été accueilli à la mairie par Georges Frêche, maire, et Pierre Péraldi, adjoint aux Sports.

Après une réunion de travail ils ont visité les installations sportives de Grammont (la première tranche de terrains est presque terminée), les aires de football de la cité Gély, de Paul Valéry (en voie d'achèvement) et le stade de la Paillade.

En présence de Robert Nouzaret, entraîneur de la Paillade, Georges Frêche devait présenter à M. Sastre les modifications importantes qui ont été effectuées aux installations de la Mosson. En particulier la construction de buvettes, de tribunes couvertes de face, de la tribune coté Mosson. Il eut également l'occasion de montrer au Président les travaux qui sont actuellement en cours et qui doivent aboutir à la

construction de gradins en béton sur la butte.

Et pour l'avenir, il indiquait que seraient inscrits aux prochains budgets les crédits nécessaires à la construction d'une tribune d'honneur à deux niveaux d'une capacité de 4500 places et d'un sous sol comprenant des vestiaires pour les joueurs, les arbitres, des douches, etc...

Le président de la Fédération Française de football devait se féliciter de l'étroite collaboration entre la municipalité de Montpellier et les milieux sportifs. Collaboration qui se traduit par un important effort aussi bien en faveur des clubs de quartiers que des grandes équipes.

Il se montrait satisfait de voir que la Paillade disposait d'installations à la mesure de ses ambitions et ne manquait pas d'indiquer que la fédération apporterait toute l'aide nécessaire si le club monte en première division.

Une journée de travail qui devrait être bénéfique pour le football dans le Languedoc Roussillon en général et plus particulièrement à Montpellier.

escassut

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

HABILLE L'HOMME
AU MASCULIN PARFAIT

escassut rien au-dessus

Une place Salvador Allende



Trois journées culturelles chiliennes ont eu lieu en début de mois dans notre ville. Différentes manifestations : l'inauguration de la fresque de La Pena, un concert du groupe Quila Payun, le baptême d'une place Salvador Allende ont marqué ces journées. Georges Frêche et le sénateur Schnake ont présidé cette dernière cérémonie, malheureusement gâchée par des pluies torrentielles. Comme on peut le voir sur notre photo. Le maire devait rappeler ensuite au Palais des sports l'action héroïque du président martyr.

meubles

ATLAS

MENAGER - MOQUETTE - LUMINAIRES - TELE-HIFI

La tradition du Beau Meuble

SALON REGENCE recouvert de velours de Gènes 87 % fibranne, 13 % coton, comprenant 1 CANAPE fixe 3 places, longueur 200cm et 2 FAUTEUILS assortis.
LIVING DE STYLE REGENCE EN 260X220X95cm, en kitébe massif et panneaux contreplaqué teintes marron, entièrement aménagé avec abattant BAR, VITRINE, NICHE et divers portes de RANGEMENT. Table ronde Ø 120cm assortie avec CHAISES regence dos et siège recouvert de tissu 100 % coton.

Route de Sète
34110 FRONTIGNAN

Humanisation des hôpitaux l'exemple de la Colombière



Le jour de l'inauguration des pavillons rénovés.

L'inauguration des Pavillons 44 (Clinique du Thau) et 13, entièrement rénovés, constitue une étape dans une oeuvre de longue haleine.

Commencé, il y a plusieurs années, le plan de modernisation et d'équipement de l'Hôpital de la Colombière a soudé autour de l'élaboration d'un programme commun les Médecins Psychiatres, la Direction de l'Hôpital de la Colombière et la Direction du Centre Hospitalier Régional.

Ce plan, soumis au Conseil d'Administration, a été adopté et le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale indiquait que «pour ce qui concerne la réalisation des travaux des services psychiatriques il conviendra désormais, et en fonction de l'urgence, de les inscrire sur la liste annuelle des travaux de modernisation ou d'humanisation...»

Dans le cadre de ce plan extrêmement réaliste, les opérations suivantes ont été exécutées :

- Aménagement d'un Centre Social au pavillon 26
- Construction d'un bâtiment préfabriqué destiné à un atelier d'ergothérapie
- Aménagement et extension des pavillons 18
- Aménagement et extension du pavillon 43 (clinique Henriot)
- Construction d'un bâtiment préfabriqué pour le club mais surtout les importantes opérations immobilières qui sont :
- L'aménagement d'un Pavillon inter-services pour enfants arriérés profonds destiné à prendre la suite du Service Infanto-Juvenile : 80 lits neufs bien utiles dans cette discipline, et la
- Construction de deux Unités de Soins Normalisés accordés par

le Ministère au titre d'un plan dit de relance économique.

Aujourd'hui nous inaugurons les travaux de rénovation et d'extension des Pavillons 13 et 44, mais sont également prévus l'aménagement des Pavillons 19 et 20 dont les travaux doivent être entrepris en cours d'année, ainsi que l'aménagement des Pavillons 41 et 11 pour lesquels un dossier d'avant-projet est en préparation.

Les seules opérations concernant l'hospitalisation des malades, constructions et équipements s'élevant à 29.236.930 F., n'auraient pu être concrétisées sans l'apport :

- des subventions d'Etat (4.960.301 F.) et de l'Etablissement Public Régional (400.000 F.) qui se sont élevées à 5.380.301 F.
- des emprunts réalisés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales et des prêts de la Caisse Régionale d'Assurance maladie, pour un montant total de 16.546.309 F.

L'ensemble des travaux intéressant les Pavillons 44 et 13 s'élève pour leur part à 2.727.666 F., portant le total de toutes ces opérations confondues aux alentours de 35.000.000 F.

Outre ces gros travaux, et parallèlement, ont été menés, par les équipes d'entretien de l'Etablissement, des travaux d'humanisation dans un certain nombre de pavillons, en vue notamment de transformer des dortoirs en chambres individuelles. Ceux entrepris dans les pavillons 2,6 et 7 se poursuivront au cours de cette année dans les pavillons 10 et 16.

Chaque secteur aura un outil de travail modernisé et adapté aux thérapeutiques psychiatriques modernes comportant des pavillons entièrement humanisés, restructurés et modernisés.

Cet ensemble sera complété par la création d'un restaurant ouvert aux malades, dont la mise en service est envisagée dans le courant de l'année.

Une fois les besoins psychiatriques satisfaits, un certain nombre de pavillons anciens resteront disponibles. Ces pavillons pourront être utilisés par les Services de Géronto-Psychiatrie spécialement équipés pour les personnes âgées, les pavillons psychiatriques proprement dits étant réservés à des hospitalisations de courte durée et pour des traitements aigus.

L'Hôpital de la Colombière complètera ainsi l'équipement des secteurs qui, de leur côté, développent à l'extérieur de l'Hôpital des installations telles que les post-cures, les appartements thérapeutiques, formule mise en place pour éviter la chronicisation des malades, l'Hôpital Psychiatrique n'étant que le maillon d'une chaîne se situant entre la prévention et la post-cure en évitant ainsi l'univers asilaire qui est la résurgence d'un passé largement abandonné dans notre secteur.

Cet effort très important de construction et d'humanisation traduit la volonté du Conseil d'Administration de s'orienter définitivement vers une politique préconisée par la psychiatrie moderne.

Georges FRECHE
Président du CHR

TEL: 79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

AGREE E.D.F. - G.D.F.
Installateur Agré POMAGAZ
Installateur Thermoteur SURMOZ

DEPANNAGES RAPIDES
VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

EAU
GAZ
POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE SOLAIRE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. Bruno
Siège et Bureaux
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER
Tél: 78 48 08

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
- FERRONNERIE
- MENUISERIE METALLIQUE
- CLOTURES

S.A.E.G.

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Géant: Chr. ZAPATA
Tél. 92.02.83

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise COLL Vincent

29, rue de la Condamine
CELLENEUVE - 34000
MONTPELLIER
TEL. 75 64 97

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER
Tel. (67) 75 40 73 - Telex. 480219

SOGECI - BALENCY SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

groupement des promoteurs de montpellier

BATIR - PROMIDI S.A.
3, cours Gambetta/Montpellier-Tél. 92.03.50

COPRA
le triangle J. Jules Mithaumont/Montpellier-Tél. 58.52.58

FIGEPRO
parc du belvédère/marius carrié/Montpellier-Tél. 54.21.54

GIMO
1, rue de verdun/Montpellier-Tél. 58.38.25

GIP
6, rue joffre/Montpellier-Tél. 58.66.66

Jean PLANCHON S.A.
15, rue de la loge/Montpellier-Tél. 66.04.33

OCCITANE DE PROMOTION
47, rue du laubourg St Jaumes/Montpellier-Tél. 41.20.32

PRIM
la tour villeneuve d'anguilhem/Montpellier-Tél. 42.46.66

URBAT
14, avenue Frédéric Mistral/Montpellier-Tél. 92.77.65

BEC SOGECI
B.P. n° 7/R.N. 113/34920 le crès-Tél. 70.13.35

groupement des promoteurs de montpellier
tél. 41.20.32

Une délégation du conseil municipal aux fêtes d'automne d'Heidelberg



De gauche à droite : Perkéo, la reine de la fête, M. Korf, premier adjoint de M. Zundel, malade, M. Frèche, MM Claude et Vézinhel. La délégation comprenait également MM Lévy, délégué aux jumelages et Granier, conseiller municipal.

Pour le dernier week end de septembre la municipalité de Heidelberg avait invité celle de Montpellier à participer aux grandes fêtes de «Heidelberg Herbst» ou Automne d'Heidelberg. Une délégation de notre ville conduite par M. Frèche maire et son épouse, et comprenant M. et Mme Granier, le professeur et Mme Lévy, M. et Mme Vézinhel et M. Charles Claude, avait répondu favorablement à cette invitation.

Accueillis à leur arrivée, le 28 septembre par le docteur Korf, adjoint au maire d'Heidelberg les représentants de la municipalité de Montpellier devaient retrouver sur place une délégation de Cambridge, ville également jumelée

avec celle de nos voisins allemands.

Au cours de la première journée ils participèrent à une réunion de travail, à une visite d'un chantier de rénovation de la vieille ville et le soir ils purent assister à un concert donné par l'orchestre d'Heidelberg.

Le lendemain chacun participa à la fête, une gigantesque kermesse qui mobilise la ville entière. Les édules de Montpellier eurent le plaisir de retrouver des producteurs de vin du Languedoc (fort apprécié par nos amis d'Outre Rhin)

Un voyage qui resserre encore les liens déjà étroits entre notre ville et celle d'Heidelberg.

Des initiatives du Conseil de Rivage en faveur des chasseurs et des manadiers



Les participants à la réunion du 18 septembre.

Dans le dernier numéro de Montpellier votre Ville nous avons présenté un dossier sur le Conseil de Rivage de la Méditerranée présidé par Georges Frèche, maire de Montpellier.

Nous y indiquons que le conseil proposait l'acquisition d'un certain nombre de terrains, étangs, bois et marais pour les soustraire à l'invasion du béton.

Rappelons les principales opérations envisagées : il s'agit de terrains situés pour l'Hérault au bord de l'étang de Méjean, du domaine de Saint Pierre, du bois de Maurin sur la commune de Lattes ; des bords de l'étang de l'Or à Candillargues, du site de Camp Redon à Lansargues, du petit et du grand Bagnas à Agde. Le 18 septembre dernier une réunion s'est tenue sur ce problème à la mairie de Montpellier. Elle avait pour but d'associer le conseil Régional, les collectivités locales, le conseil général, les chasseurs et les manadiers aux travaux du Conseil de rivage. Il est en effet envisagé de faire bénéficier, par l'intermédiaire des communes, les chasseurs et manadiers de la petite Camargue des terrains sauvegardés. Ceux-ci se sont montrés particulièrement favorables à cette initiative du Conseil de Rivage, eux dont les domaines respectifs ne cessent de s'amenuiser.

Chaque fois que cela sera possible le Conseil de Rivage et le Conservatoire du Littoral rétrocederont, par l'intermédiaire des communes les terres acquises. Une mesure qui intéresse dans un futur immédiat, les bords de l'Étang de l'or mais qui devrait dans un avenir proche devenir règle générale.

Participaient notamment à cette réunion MM :
Frèche, Président du conseil de rivage de la Méditerranée,
Saumade, président du Conseil Général de l'Hérault, Bonafé, du Conservatoire du Littoral,
Luce, maire de Mauguio, Dugrand, conseiller général, Colombié, adjoint au maire de Candillargues,
Evdokimoff, maire de Mudaison, Chappotin, maire de Frontignan, conseiller général,
Barral chargé de mission au Conseil régional,
Bessières, représentant les chasseurs de l'étang de l'Or,
Linaires, fédération française de course camargaise,
Claude Saumade, président des manadiers de l'Hérault,
Janin, manadier,
Rouquette, manadier,
Laurent, manadier,
Madame Rebuffat, manadière,

Les Centres laïques de loisirs municipaux développent leurs activités.

L'expérience des années précédentes ayant donné d'excellents résultats, elle a été élargie cette année. Il s'agit de grouper avec les centres traditionnels de patronages municipaux, des associations spécialisées dans diverses activités. Ce qui en augmente le nombre et la diversité tout en assurant une technicité de premier choix. Montpellier est la première ville de France où cette expérience est réalisée sous le patronage et avec l'aide de la municipalité.

Les centres fonctionneront pour la plupart, le mercredi après-midi, sauf dérogations dont le tableau ci-joint fait état, en vue de répondre à la spécificité des associations et à l'horaire propre des activités programmées.

A) Centres aux activités polyvalentes (sport, activités manuelles, cinéma, découverte, excursions, etc...)
Rimbaud, Pompignane, Jean Moulin, les Aubes, Louis Blanc, Abattoirs, Gambetta, Jules Simon, Estanove, les Tritons (la Paillade), Maison pour Tous (la Paillade), Foyer léo Lagrange, Maison Pour Tous (rue Pagès) F.O.L. Hérault.

B) Centres spécialisés :
Sport et Plein air : animé par l'U.S.E.P. Football, Hand-ball, dans la plupart des écoles publiques (se renseigner auprès des directeurs)
Judo : Ecoles Aiguelongue et Cité Mion.
Modélisme : Animé par le C.L.A.P. (avions et bateaux) Lieux : F.O.D.E.E.P. (475 rue A. Broussonnet) Ecole Cité Mion
Cyclotourisme : enfants de 12 à 14 ans. Rassemblement F.O.L. 40 rue du Fg St Jaumes.
Danse : lundi et jeudi à 20h.

Ecole de danse Elyane Richaud, 10, rue Haguenot.
Escrime : 17h 30 à 19h 30 Lieux : F.O.L. et Maison pour Tous (rue Pagès)

Patinage artistique : 18h 30 à 19h 30 et dimanche de 9h à 12h. Lieu : patinoire municipale.

Hockey sur glace : 14h à 16h 30 Hockey club Montpelliérain Lieu : patinoire municipale.
Cinéma : Ciné club enfants 14h à 16h 30 Lieux : Office Régionale du Cinéma éducateur (ciné-mathèque rue Azéma) Maison Pour Tous (rue Pagès)

Théâtre : (expression) Centre culturel du Languedoc
Fanfare «les Bérérets rouges» : Le mercredi de 14h à 17h (répétitions) Centre Aéré de Bionne, Le samedi de 14h à 17h (solfège) domaine de La Paillade.

C) Centres Aérés
Bionne : enfants de 3 à 8 ans, Toute la journée du mercredi et vacances. Ramassage par cars. Repas de midi. Goûter.

Grammont : enfants de 6 à 14 ans. Toute la journée du mercredi et vacances. Ramassage par cars (Castelnau le lez compris) Repas de midi. Ouverture début Novembre.

Villeneuve les Maguelonne : Francs et Franches Camarades (bord de mer) Enfants de 6 à 14 ans, toute la journée du mercredi et vacances. Repas de midi. Ramassage par cars. Pour les arrêts de cars de ces 3 centres, s'adresser à la F.O.L.

Centre de Loisirs du C.N.R.S. Toute la journée du mercredi et vacances. Lieu : C.N.R.S. Place Emile Bataillon.
Association des personnels des services administratifs de l'éducation : Toute la jour-

née du mercredi et vacances. Repas de midi. Lieu : école Jean Macé rue Aigrefeuille.

C) Centre maternels : La Chamberte : Lieu : école La Chamberte.

Pas du Loup : Lieu : école Pas du Loup

Cette liste n'est pas exhaustive, toutes les associations, à caractère laïque, qui veulent participer à cette expérience et bénéficier des avantages qu'elle procure peuvent s'adresser aux Amis de l'Ecole laïque de Montpellier.

Participation aux frais : Elle est réduite au minimum et susceptible d'un tarif dégressif pour les cas sociaux.

a) Droit d'entrée : 5 francs par an comprenant cotisation aux «Amis de l'Ecole Laïque» et à la ligue de l'Enseignement, assurances (garantie individuelle et responsabilité civile, trajet du domicile au centre et retour compris)

b) Une participation financière de 3 Frs. par séance est exigible (matériel fongible, outillage, cinéma, théâtre, sport, modélisme, excursions en cars, etc...) Pour les activités spéciales (patinage, hockey, danse, escrime) se renseigner auprès des «Amis de l'Ecole Laïque»

Adhésion de soutien : les personnes qui désiraient apporter leur appui à cette oeuvre de l'enfance peuvent verser leur cotisation -25 frs. par an- aux «Amis de l'Ecole Laïque» C.C.P. 772-82 Y Montpellier. Elles auront de plus l'avantage d'adhérer à la Ligue française de l'Enseignement et de l'Education permanente et de bénéficier de l'ensemble de ses prestations.

un logement ? une adresse urbat
promoteur constructeur

14, avenue Frédéric Mistral - 34000 Montpellier
tél. (67) 92.77.65

à Montpellier
le clos des violettes
appartements du P1 au P5
5 rue émilie forgues
par l'avenue de lodève
34000 Montpellier

Château d'ALCO
appartements
du studio au 6 pièces
(prêt crédit foncier de France)
rue des avants monts
par l'avenue prof. louis ravas
34000 Montpellier

le Roc de Pézenas
duplex de 4 à 5 pièces
rue métairie de l'oiseau
et rue de la croix de figuerolles
34000 Montpellier

les récollets
appartements du P1 au P5
angle rue Ferdinand Fabre
rue lakanal
34000 Montpellier

Notre Dame des Champs
villas de 4 à 7 pièces
(prêt p.a.p.)
angle avenue tramontane
rue du boulo-drome
34920 le crès

l'érasme
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
rue de bugarel
34000 Montpellier

la plupart de nos programmes bénéficient des prêts conventionnés
urbat transactions loue, gère, revend vos appartements et entreprend toutes recherches pour résoudre vos problèmes spécifiques.

à Nîmes
ALPHONSE DAUDET
appartements du P1 au P5
rue porte de France
30000 Nîmes

à Carnon (ouest)
le kursaal
appartements du 2 au 3 pièces
en première ligne
rive droite
34280 Carnon

à la grande-motte
cap sud
appartements du P1 au P5
en première ligne
34280 la grande-motte

les jardins du ponant
appartements du 2 au 5 pièces
(prêt p.a.p.)
quartier du ponant
34280 la grande-motte

à cap d'agde
les Marines du Cap
marinas de 2 à 4 pièces
les marines du cap
34300 cap d'agde

altitude 17
appartements
du studio au 3 pièces
34300 cap d'agde

Société Nouvelle des Ets

J. NOUVEN

ELECTRICITE GENERALE INDUSTRIE ET BATIMENT

LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer 34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82 et 58.52.79

On écrit à la Mairie

«A PROPOS DE LA PHARMACIE DE LA POMPIGNANNE»

Les habitants de la Pompiagnane réclament régulièrement, depuis plusieurs années, l'ouverture d'une pharmacie. Cette ouverture nécessite une dérogation. La Mairie est favorable à cette dérogation et a fait plusieurs demandes, en ce sens, auprès de M. le Préfet et de l'Ordre des Pharmaciens. Le Conseil Municipal fait savoir qu'il reste favorable à cette dérogation et remercie d'avance la Préfecture et l'Ordre des Pharmaciens de ce qu'ils pourraient faire pour accorder rapidement la dérogation permettant l'ouverture de la pharmacie à la Pompiagnane.»

Théâtre de la Parole

De Monsieur Arsène Richeux, directeur du Théâtre de la parole :

Avec quelques semaines de retard, dû à la période de congés, je m'en viens, ici, monsieur le Maire, au nom de ma compa-

Marylène YEPEZ ORTHOPHONISTE
Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier
Vous informe de la réouverture de son Cabinet.
Rééducation de la parole du langage oral et écrit
254, Chemin de Moulars Résidence Arc-en-Ciel Bât. D1
Tél. 58.08.92 ou 58.88.61
34000 MONTPELLIER
sur Rendez-vous

Mutilés et Invalides du travail

De M. Letrado, secrétaire du service juridique de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail et Assurés Sociaux : Monsieur le Maire,

Nous venons par la présente au nom de tous les militants de notre Fédération Nationale, vous faire part de notre sincère gratitude à votre égard et à celui de tous les membres de votre conseil municipal, pour l'aide matérielle que vous avez bien voulu nous consentir à l'occasion de notre 34^e Congrès National, qui vient de s'achever. Encore une fois nous tenons à vous en remercier bien vivement. Et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire,

A propos de la station à l'embouchure de l'Aude

De M. Machard, habitant à Vabras Plage la lettre en occitan, suivante :

Voldrai vos dire un grand mercès per vostra presa de posicion contra lo projecte de desnaturar l'embocadura de l'Auda que demoron, ambe los estanhs de la Maire e de la Pissavaca, las darrieras servas naturalas per los peisses e los aucels dins aquel canton del littoral cal arrestar lo massacre de la costa e siai de tot cor amb vosais.

Vos ai escrich al titre individual mas aquo es lo reflet de l'avis de força monde a l'entorn.

Vos pregui de recevoir, Monsen, mas salutations vectadiaras.

clémançon

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tél (67) 70-28-21
téléx : 480423

ETS Clément Mège

Specialiste de l'entretien en collectivité
TEMANA - JOHNSON
MINNESOTA - CLADE - LOTUS
71 rue d'Azur - h.p. 8015
34100 Montpellier
Tél : 42 68 55

SGE CONSTRUCTION

construit dans votre région des établissements scolaires et hospitaliers, des logements, des bureaux, des usines, etc ...

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES CONSTRUCTION

Agence : « La Salicorne » Avenue des Platanes - B.P. 12-34970 Lattes-(MONTPELLIER)-Tél. 58.84.80

Siège social : 23, Rue du Pont-des-Halles-94 CHEVILLY-LARUE
Adresse postale : Delta 901-94536 RUNGIS CEDEX Tél. 687.22.36

Le Val aux Vignes

prêts conventionnés

A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30; samedi, dimanche de 14h à 19h30; fermé le mercredi.

Entreprise Générale de Batiment et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
Tél. 58.63.20

DECHETS D'ENREPRISE ET INDUSTRIELS

Vos problèmes d'enlèvement de déchets trouvent leurs solutions chez un professionnel efficace et qualifié

Conteneurs multiples en location
Contenance 5 m³ et 10 m³ permettent l'évacuation de gravats et matériaux lourds
Contenance 8 m³ et 20 m³ permettent l'évacuation de déchets volumineux

S.P.N. NICOLLIN • Z.I. Le Portaly
Tél : 92.64.60 - 92.68.78 - Montpellier



cibat
entreprise de constructions industrielles et de batiment

Rue du Rochet-34170 CASTELNAU-IÈ-LEZ-Tél. 79.35.22

TOUS TRAVAUX BATIMENT
STATIONS SERVICES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

**Environnement Général
Hydraulique** COMPAN

Siège Social: Route de Carnon-34970 Lattes-Montpellier
Agence: 354, Chemin du Mas de Cheyron-30000 Nîmes

-FORAGE-POMPAGE
-Installations Industrielles et Agricoles
-ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés
-V.R.D. Réseaux enterrés

NIMES: Tél. 84.07.10
MONTPELLIER-Tél. 92.45.93

TRIBUNE LIBRE

L'UNION DES FEMMES FRANCAISES POUR QUI ? POURQUOI ?

Née de l'Union réalisée pendant la résistance en 1945, l'Union des Femmes Françaises rassemble les femmes les plus diverses: de tous âges, de toutes opinions philosophiques ou religieuses, de tous milieux sociaux ou professionnels.

Ces femmes se réunissent pour quoi ?

D'abord, le plus souvent, pour se rencontrer, pour ne pas aborder seules certains problèmes, pour «échanger», pour s'entraider. Et aussi pour faire quelque chose ensemble, ce «quelque chose» pouvant être très divers :

- Des activités sociales: les bourses aux vêtements et aux jouets de La Paillade ont déjà rendu bien des services; les démarches entreprises avec des familles auprès des administrations pour obtenir des aides, des secours; l'aide que l'U.F.F. a pu apporter directement à certaines familles en cas d'urgence...
- Des activités éducatives: réunions d'information sur tous les sujets pouvant intéresser les femmes (la contraception, le petit enfant, la drogue...), projection de films, cours de couture, de gymnastique...
- Des démarches auprès du Gouvernement, des élus, des Administrations, pour améliorer les conditions de vie des femmes et des familles; c'est ainsi qu'ont été demandés en divers endroits des abris de car, des boîtes aux lettres, des passages cloutés, des feux de signalisation, des cabines téléphoniques, des espaces verts...

C'est ainsi qu'aujourd'hui, au plan national, l'U.F.F. continue à agir pour l'augmentation des Allocations Familiales, pour leur attribution dès le premier enfant, pour la gratuité des livres, fournitures et transports scolaires.

L'U.F.F. c'est tout cela; c'est surtout ce que la font les 130.000 femmes en France, les 500 Montpelliéraines qui se sont inscrites à notre Mouvement et qui ont ainsi un lien, un contact, qui ont des idées et qui agissent ensemble.

Si vous voulez vous renseigner, si vous voulez nous rejoindre, appelez nous: Mme FUSTEC 75.41.93; Mme ALEXANDRE 75.29.57; ME RABANIT 75.89.84; Mme CHAMBAUDY 75.10.73. Vous serez la bienvenue.

Assemblée générale de la LICA

La L.I.C.A. est une Association (Loi de 1901) qui se place en dehors et au-dessus de tous les partis politiques et de toutes les organisations philosophiques et confessionnelles.

Elle se propose de :

- Lutter, par tous les moyens en son pouvoir, contre le racisme et l'antisémitisme qui déshonorent l'humanité
- Défendre par une action, à la fois préventive et positive, le Droit à l'Existence et à la Paix, des victimes du Racisme, dans le monde entier.
- Réaliser par l'union des hommes et des femmes de toute opinion, le rapprochement des peuples, la Paix entre les races et l'égalité parmi les hommes.

L'Assemblée générale de la Section de Montpellier aura lieu le Lundi 5 Novembre 1979 à 20h 30 à la Salle Frédéric Mistral - Esplanade- Salle du tiers temps (rez de chaussée)

Ordre du jour

- rapport moral de la Présidente Me L. Ferrandi
- rapport d'activités de la Secrétaire Mme J. Benassaya
- rapport financier par le trésorier M. M. Adda
- élargissement du Comité Actif
- renouvellement des Commissions
- Activités 1979-80
- Questions diverses

Tous les membres, adhérents et sympathisants, sont cordialement invités à faire acte de candidature aux différents postes d'activités prévus par la Section. Le Comité invite toutes les personnes, éprises de justice et de liberté, à lutter aux côtés de la L.I.C.A. Toute correspondance doit être adressée à Mme Benassaya «Les collines d'Estanove» Montpellier.

Permanences des élus

Barale: le premier mercredi de chaque mois au club 3^e âge de la cité de la justice de 17h 45 à 18h 30. A la mairie le mardi de 17h à 18h30

Barquero: le lundi à la mairie annexe de La Paillade de 1 à 11h. A la mairie sur rendez vous (I)

De Beaussier: à Lemasson les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à partir de 17h

Bélorgeot: au Bureau d'Aide Sociale. Tous les jours sur rendez-vous. Tél. 72.46.68

Berno: à la mairie sur rendez-vous (I)

Bonnet: le 1^{er} vendredi de chaque mois de 18h à 19h à la Paillade. Le dernier vendredi de chaque mois de 17h 30 à 18h 30 au club du 3^e âge de la cité Phobos de la Paillade. A la mairie de 14h 30 à 17h. Sur rendez-vous (I)

Bosc: au club 3^e âge de Figuerolles tous les mardis à 18h

Canonge: à la mairie le mercredi de 10h 30 à 20h. Au club d'Etuves le lundi de 17h 30 à 18h 30.

Claude: au foyer Laure Moulin le jeudi à 18h

Clavier: au club 3^e âge de Figuerolles le mardi de 15 à 16h

Doumenc: à la mairie le mardi de 18h à 19h (I)

Genieys: le 1^{er} mardi de chaque mois de 19h à 20h rencontre. La population du centre ville au local de Tourisme et travail quai du Sauvage. A la mairie le lundi de 16h30 à 17h 30

Granier: 76 faubourg Boutonnet le mardi et le mercredi de 18h 30 à 19h 30. Il rue Sustainon le vendredi de 18h 30 à 19h 30.

Guerre: à la mairie le 1^{er} mardi du mois de 11h à 11h30 et les mardis et vendredis de 17h à 18h 30. Sur rendez vous (I)

Loison: à la mairie le mardi et le jeudi à 14h

Mattia: à la mairie sur rendez vous (I)

Naquet: à la mairie tous les jours à partir de 14h 30

Oberti: le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h au centre social de la cité Saint Martin. A la mairie le lundi de 17h à 18h 30

Pelé: à la mairie de 15h à 17h 30

Péridier: à la mairie le 1^{er} et le 3^e vendredi de chaque mois de 10h à 12h

Reboah: à la mairie de la Paillade le vendredi à partir de 14h

Rigal: à la mairie sur rendez vous (I)

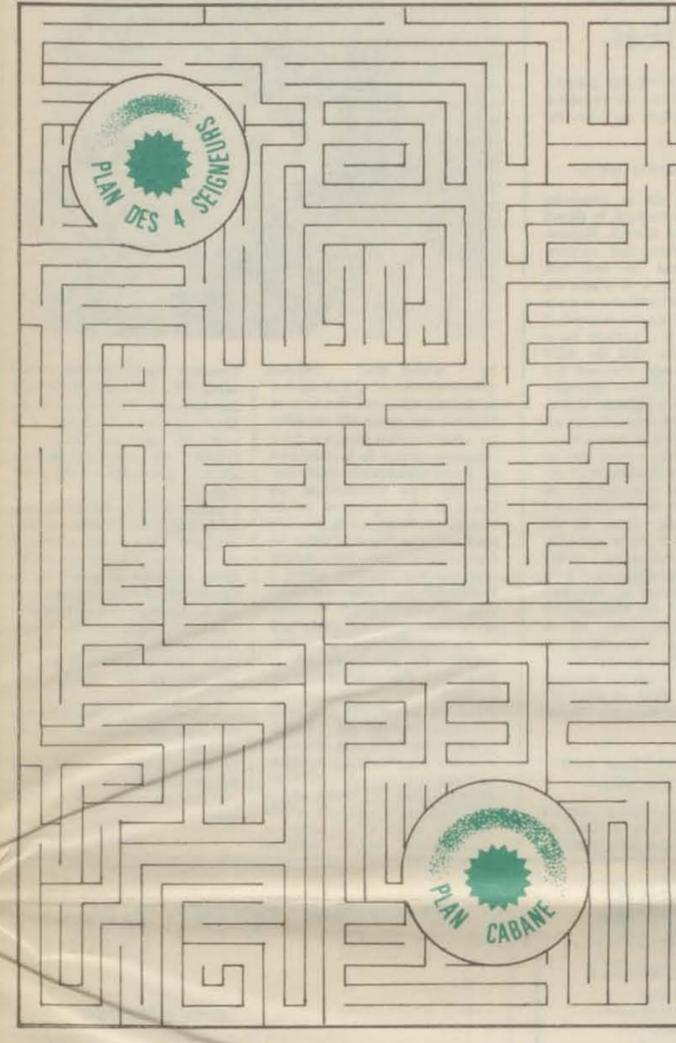
Sutra: le 1^{er} jeudi de chaque mois au restaurant du personnel de l'hôpital St Charles de 12h 30 à 14h. Le 3^e jeudi de chaque mois au self service de l'hôpital Saint Eloi de 12h 30 à 14h. A la mairie le jeudi de 14h 30 à 18h

Velay: les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois au club 3^e âge du Lemasson de 18h à 19h. A la mairie le vendredi de 14h 30 à 18h 30.

Vezinhet: à la mairie de la Paillade le jeudi de 14h à 16h

Vignau: à la mairie tous les jours de 11h à 12h sur rendez vous sauf le jeudi. A la mairie de la Paillade le jeudi de 11h à 12h.

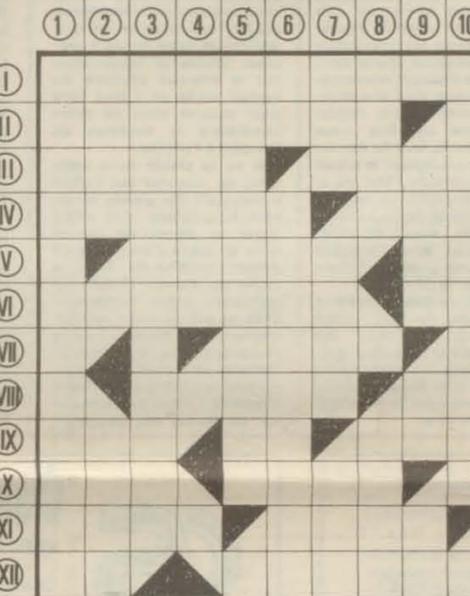
(I) Pour obtenir ces rendez vous téléphoner à la mairie du Polygone au 92.48.85 poste 4253 ou 4252.



Imaginez des tas de sens interdits qui auraient poussé au petit matin et qui vous empêcheraient, en partant du plan des 4 Seigneurs, de rejoindre le Plan Cabanne...

MOTS CROISES

I. Abrégé	1. Décisifs.
II. Soupirant	2. Oubliés. Plate.
III. Carillonné. Zéro.	3. Ville Occitane.
IV. Considération. Camarade.	4. Nom du merisier à grappes.
V. Décrit. Conifère.	5. d'ermite.
VI. Oublier. Une note.	6. Natif. Plongé dans la routine
VII. 9 ^e lettre grecque.	7. Coriace. Caboché. Plaine désertique
VIII. Vernis de Chine. Conjonction	8. Genre d'iris.
IX. Pr. relatif. Note. Voie.	9. Roi du pétrole. Ville de Seine Maritime. Pr. Personnel.
X. Seule. Irlande.	10. Descendre dans la rue.
XI. Irlande. Natives.	
XII. Pr. Personnel. Principes.	



SCREG MEDITERRANEE

Tous travaux routiers
Terrassements
Assainissements

Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbonés

83, Route de Montpellier-B.P. 98, 34203 SETE-Tél. (67)74.25.37 ou 74.20.30

Chemin des Pattes, Juignac, B.P. 7075 / 34022 Montpellier Cedex-Tél. 75.34.11



Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains; le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS.

Levitt à Montpellier: Domaine de Fontcaude
Juignac - 34100 Montpellier
Tél. 40.10.60

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnaud-le-Léz
Tél : (67) 72-55-60 159

batroustan

RESTAURATION IMMEUBLES
RUES PIETONNES
RAVALEMENT DE FAÇADES

B.P. N° 1-LAURENS 34480
90.28.43
90.28.29
90.28.71

LE BILLET DU MAIRE

DE GRANDES REALISATIONS QUI VONT MODIFIER MONTPELLIER

La rentrée d'octobre incite à l'heure où la crise économique et sociale frappe de plein fouet le pays à examiner de près les grands travaux montpelliérains dont les répercussions économiques et plus tard sociales ne sont pas négligeables.

Les mairies jouent en effet un rôle de plus en plus important en matière d'investissements.

Signalons au passage dans la ligne de notre dernier éditorial, qu'hélas ces responsabilités accrues avec effacement ne s'accompagne d'aucun transfert de recettes de l'Etat vers les villes. A cet égard nous notons avec effacement que le parlement vient de rejeter malgré toutes les promesses faites, l'adoption d'une nouvelle loi de finances municipales consacrant ainsi une situation caractérisée par l'injustice. Cette injustice nous l'avons relevée lors du dernier budget en soulignant le retrait très important de l'Etat vis-à-vis de Montpellier en matière de dotations globales de fonctionnement, retrait de l'Etat qui ne peut être compensé que par une pression fiscale sur les Montpelliérains. L'année 80 va hélas confirmer la situation de 1979 ; nous comptons sur tous les citoyens de la ville pour protester contre cet effort accru demandé à la fiscalité locale qui accompagne le désengagement de l'Etat.

Ces remarques faites, qui sont essentielles, faisons le tour des grands travaux.

1) Les équipements hospitaliers

Le nouvel hôpital Lapeyromie sur la route de Ganges, malgré un démarrage difficile est en train de reprendre un rythme normal de chantier. A son terme dans 3 ans, il comptera 805 lits et donnera à Montpellier le grand hôpital digne de sa tradition. C'est l'aboutissement heureux d'une lutte très longue compte tenu de la situation de plus en plus difficile imposée par l'Etat aux hôpitaux et aux centres hospitaliers régionaux publics qui nous a conduit également cette année à protester contre la suppression par le Premier Ministre du budget social et à tout faire pour assurer dans de telles conditions le maintien de l'emploi à l'hôpital.

J'ai eu le plaisir dans cette lutte de compter sur l'effort convergent des grands syndicats hospitaliers. Cet effort devra se poursuivre par la mise en place d'un centre de pneumo-cardiologie dans le cadre du Centre Hospitalier régional ; c'est également dans ce même cadre conformément aux décisions de la commission médicale consultative et du conseil d'administration du CHR que devraient s'inscrire l'effort de Montpellier en faveur des paraplégiques.

Regrettons que jusqu'à maintenant l'Etat se refuse à cette inscription au sein du CHR.

2) La nouvelle gare

Les travaux de la nouvelle gare ont commencé, le détail en a déjà été donné. Rappelons cependant les raisons profondes qui en ont fait modifier le plan. Il s'agit de donner à Montpellier une gare régionale de niveau européen en liaison avec l'arrivée dans notre ville en 1982 du TGV (Train à Grande Vitesse) qui reliera en 4 h 32 mn Montpellier à Paris. Il s'agissait également en augmentant la superficie d'accroître les services et le bien être des voyageurs et d'assurer une meilleure circulation dans le quartier qui va de pair avec le doublement des ponts de Lattes et de Sète, mise en place décidée grâce au concours du Conseil Général. Cette réalisation sera digne du nouvel et magnifique aéroport de Montpellier fruit du dynamisme de la Chambre de Commerce à laquelle la ville a apporté son concours. Ces grands équipements vont dans le sens de l'esprit du service du transport public.

3) De nouveaux organismes s'installent

De grands chantiers s'ouvrent actuellement à la ZOLAD et route de Ganges pour accueillir



lir - d'une part - Institut d'Informatique d'Entreprise du Centre National des Arts et Métiers qui place Montpellier au premier plan français pour l'enseignement de la gestion à côté des réalisations déjà confirmées des universités de Droit et de Sciences et de l'Ecole de Commerce, d'autre part - l'immeuble du Centre de Formation des Personnels Communaux (CFPC) édifié à la ZOLAD qui donnera à notre ville un rayonnement national en la matière et qui s'ajoute à la décentralisation de la formation du personnel de la Direction des Télécommunications.

Pour un Montpellier, centre méditerranéen de l'enseignement et de la recherche en matière d'agriculture méditerranéenne et tropicale : Montpellier dispose déjà grâce aux universités de sciences, de droit et de science économique, grâce aussi à

l'Institut Agronomique méditerranéen, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Montpellier (ENSAM), à l'IRAM, au GERDAT, à l'IFARC, de centres de recherches et d'enseignement prestigieux.

L'action conjuguée de la ville et de l'ENSAM-IRAM, en permettant l'achat du domaine de la Madone à Mauguio facilitera l'arrivée au domaine de Lavalette de trois organismes de renommée internationale : - l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts, - le Centre National d'Équipement et de Machinisme Agricole, - le Centre National d'Enseignement et de la recherche en matière d'agriculture méditerranéenne et tropicale.

La construction de ces trois établissements pourrait commencer au milieu de l'année 1980.

Georges FRECHE

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
 Directeur de la Publication : Michel GUEORGUIEFF
 Conception : O.F.R.E.S.
 Mairie de Montpellier
 Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
 Tél. : 285.72.57

TRANSPORTS FILHOL & FILS
 Service rapide et régulier
 Marseille, Montpellier et Perpignan
MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL
 S.A.R.L. Tél : (67) 92-33-23
 Siège Social : Z.I. (Montpellier Sud)
 Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition
 24 h sur 24 241

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
 Isolation thermique
 Chauffage électrique intégré
 Pompes à chaleur
 Travaux particuliers
 Climatisation FEDDERS
 Installateur agréé
 16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
 34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96

Clôtures Caizergues
 Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
 34970 MAURIN
 Tennis - Terrains de sports
 Jardins - Usines - Villas
 Tél : 27-81-98 155

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

Centre Commercial

Géant Casino
 sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec **Cafétéria**